

Des personnalités fichées par Trump

Article en pages 9 et 10.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1635 | LUNDI 5 MAI 2025 | 20 PAGES €7 \$8

La Guerre Pax Americana de Donald Trump



Article en pages 2, 3, 4.

Courriers trop corsés dans le dossier Matata

Article en page 5.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Pax Americana avec Donald Trump

Donald Trump s'apprête à inviter officiellement à Washington, à la Maison Blanche, en juin ou juillet de cette année, les présidents congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et rwandais Paul Kagame en vue de signer un accord de paix entre leurs deux pays, le Congo et le Rwanda et dans la région des Grands Lacs et d'Afrique Centrale. À cette cérémonie de signature de cet accord de paix que la Maison Blanche veut entourer de solennité, d'autres Chefs d'État africains pourraient être associés. L'accord de paix sera assorti d'accords bilatéraux sur les minéraux critiques entre le Congo et les États-Unis d'une part, et de l'autre, entre le Rwanda et les États-Unis.

Un accord de paix visant à mettre fin de manière « durable et permanente » à « une guerre présentée comme insoluble », a commenté en fin de semaine dernière, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, lors d'une rencontre médiatisée à la Maison Blanche devant le président américain Donald Trump. Si, dans leurs décisions de politique étrangère, ses prédécesseurs à la Maison Blanche regardaient « ce qui était bon pour le monde », désormais, sous l'administration Trump, avec les slogans de campagne « America First » et « Make America Great Again », MAGA, la politique étrangère américaine implique, avant toute décision, de répondre à trois questions : « Est-ce que cela rend l'Amérique plus forte, plus sûre, plus riche ? », a déclaré devant les médias Marco Rubio afin que nul n'en ignore rien faisant le point sur les 100 premiers jours de la politique étrangère



Le 25 avril 2025 à Washington, autour du Secrétaire d'État américain Marco Rubio, les ministres des Affaires étrangères, la Congolaise Thérèse Kayikwamba Wagner et le Rwandais Olivier J.P. Nduhungirehe. DR.

américaine. En clair : « Est-ce que cela est bon pour les États-Unis d'Amérique ? » Devant le président américain, qui écoutait religieusement son diplomate en chef et acquiesçait souvent, Marco Rubio a vanté deux de ses collaborateurs pour leurs talents. Parmi eux, Dr. Massad Boulos, Conseiller Principal Afrique du Secrétaire d'État américain, « un homme exceptionnel qui a réussi à conduire au Département d'État des représentants des deux pays qui ont signé une déclaration de principe ». Les deux représentants du Congo et du Rwanda sont la ministre d'État congolaise des Affaires étrangères Thérèse Kayikwamba Wagner et le ministre rwandais des Affaires étrangères Olivier J.P. Nduhungirehe qui ont apposé le 25 avril 2025 à Washington leurs signatures au bas d'un document - « une déclaration de principes » « en soutien à une voie vers la paix, la stabilité et le développement économique intégré dans l'est de la RDC et la

reprise de relations bilatérales normales entre les Participants » et cela sous la houlette et en présence du secrétaire d'État américain. Signe de l'engagement américain dans le règlement de ce conflit qui dure depuis trente ans mais en recherchant, pour que les choses soient claires, à assurer d'abord les intérêts américains. Un jalon diplomatique visant à favoriser la paix, la stabilité et la prospérité dans une région secouée depuis des décennies par des conflits armés récurrents et des tensions transfrontalières, commente le Département d'État américain.

IL REMET TOUT À L'ORDRE. Donald Trump s'est lui-même lâché : « De grandes nouvelles nous parviennent d'Afrique, où je suis également impliqué dans la résolution de guerres et de conflits violents. J'ignore pourquoi tant de ces événements sont tombés entre mes mains et celles de mon administration, mais ils le sont, et nous avons accompli un travail sans précédent pour les

régler ou les mettre en place pour la paix. À suivre ! » Le texte signé le 25 avril à Washington engage « les Participants (...) à se coordonner par l'intermédiaire des voies existantes afin de créer un avant-projet d'accord de paix pour examen commun par les Participants au plus tard le 2 mai », cela, notamment, « dans le droit fil des Processus de Nairobi et de Luanda, désormais fusionnés dans le cadre CEA-SADC, tel qu'approuvé par l'UA avec la facilitation du président Gnassingbé, prenant en considération les discussions de Doha en cours entre le gouvernement de la RDC, le gouvernement du Rwanda et M23/AFC, et en coopération et consultation avec le gouvernement des États-Unis ». Les ministres congolais et rwandais n'avaient pas forcément à se rendre à Washington le 2 mai. Ils n'y étaient pas et se trouvaient le 3 mai à Libreville à l'investiture du président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema. Si la déclaration signée engageait chaque partie à

remettre le 2 mai un avant-projet d'accord de paix, ni Kinshasa, ni Kigali n'a encore remis sa copie. « Les contributions des parties ne sont pas encore consolidées », a écrit dans la nuit de samedi à dimanche le ministre rwandais sur son compte X (ex-Twitter @onduhungirehe). Selon des sources internes à la médiation américaine, la déclaration de principes avait été négociée sans la présence physique des délégations. Les amendements, contre-propositions et compromis avaient été échangés à distance. Une réunion des ministres des Affaires étrangères a été annoncée fin mai à Washington pour « finaliser un texte consolidé ». À la fin du processus, il est prévu en juin ou juillet que les présidents des deux pays se rendent à Maison Blanche pour la cérémonie officielle de signature, autour de Donald Trump, de l'accord de paix. Le délai sera-t-il tenu ? Au moins, les liens restent maintenus à plusieurs niveaux entre Kinshasa et l'AFC/M23 et entre Kinshasa et Kigali.

Deux jours avant cette signature à Washington, des représentants de l'État congolais et ceux de la rébellion Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars, avaient signé de manière séparée le 23 avril à Doha, au Qatar, une « déclaration conjointe ». Le 30 avril, dans le cadre d'une réunion de suivi des représentants de six pays - le Congo, le Rwanda, les États-Unis, le Qatar, la France et le Togo - une « déclaration conjointe concernant les efforts visant à soutenir la paix à l'Est du Congo » était signée à Doha. On y lit ce qui suit : « À la suite de la réunion trilatérale tenue à Doha le 18 mars 2025 entre leurs Excellences les Chefs d'État de la République Démocratique du Congo, de la République du Rwanda et de l'État du Qatar, et dans le cadre des efforts continus visant à résoudre la situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo, des représentants de la République Togolaise, des États-Unis d'Amérique, de la République Française, de l'État du Qatar, de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda se sont réunis à Doha afin de réaffirmer leur engagement commun en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique dans la région des Grands Lacs. Les discussions ont porté sur les efforts déployés pour faire face à la situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo, sur le dialogue en cours entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le mouvement Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23), ainsi que sur la situation humanitaire persistante dans la région, qui continue de nécessiter une réponse urgente, coordonnée et durable. Les représentants ont salué la déclaration conjointe entre la République Démocratique du Congo et l'AFC/M23, facilitée par l'État du Qatar, sur leurs engagements en faveur d'un cessez-le-feu, lequel constitue une priorité immédiate pour permettre l'acheminement sur et rapide de l'aide humanitaire. Ils ont

(Suite en page 3).

Seules les images attestent en diplomatie

(Suite de la page 2).

également convenu de l'importance de s'attaquer par le biais du dialogue, aux causes profondes des crises en cours et aux défis entravant la consolidation d'une paix durable dans la région. Les représentants ont réaffirmé leur position commune concernant la nécessité pressante pour les parties au conflit de parvenir à une résolution sans délai, conformément aux résolutions pertinentes de l'Union Africaine et des Nations Unies, et dans le respect des engagements relatifs à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des deux pays. Les représentants ont salué les progrès réalisés à la suite du sommet conjoint EAC-SADC tenu à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie, le 8 février 2025. Ils ont également accueilli favorablement les avancées significatives concrétisées par la signature de la Déclaration de principes à Washington D.C., le 25 avril 2025, et ont exprimé leur volonté de contribuer aux efforts en cours visant à renforcer la confiance mutuelle, instaurer un cessez-le-feu durable et parvenir à une résolution pacifique du conflit. Ces efforts incluent notamment ceux menés par la Communauté d'Afrique de l'Est, EAC, et la Communauté de développement d'Afrique australe, SADC, sous l'égide de l'Union Africaine, et dirigés par son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise et Médiateur désigné par l'Union Africaine dans ce dossier. En conclusion, les représentants ont exprimé leur profonde reconnaissance à l'État du Qatar pour l'organisation et l'accueil de cette réunion à Doha. Ils ont réitéré leur engagement commun à poursuivre le dialogue et à renforcer l'action collective en faveur d'un avenir pacifique et stable pour la République Démocratique du Congo et l'ensemble



À Washington, le 25 avril 2025, au Département d'État américain, les deux ministres congolais et rwandais en conversation avec le Secrétaire d'État américain Marco Rubio. DR.

de la région des Grands Lacs. Enfin, les représentants ont exprimé leur sincère reconnaissance à l'État du Qatar pour avoir accueilli ces discussions et ont réaffirmé leur engagement commun en faveur du dialogue permanent et de l'action collective pour un avenir pacifique et stable en République Démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région ». Reste, dans un contexte de chaos que vit la liberté d'expression, les critiques voire les injures sont légions chez certains opposants et des influenceurs. À les entendre, avec plus ou moins de relativité, le texte de Washington et celui signé à Doha, ne représentent rien dans la résolution de la crise dans les Kivu. Au contraire, la souveraineté du pays a été «troquée» contre un «parchemin vide», tonne l'opposant exilé Franck Diongo Shamba quand Moïse Katumbi Chapwe, Martin Fayulu Madidi, Delly Sesanga Hipungu et

Joseph Kabila Kabange, dans «une déclaration commune de l'opposition» datée du 30 avril 2025, y voient au contraire «un engagement constructif», «une avancée significative» sans cependant s'en satisfaire loin d'«un dialogue interne indispensable» porté par deux Églises congolaises, l'Église catholique via la CENCO et l'Église protestante via l'ECC.

CONTENU DES DOCUMENTS. Quarante-trois per sonnalités congolaises conduites par le Prix Nobel de la Paix, le Dr Denis Mukwege et le Consultant international Lexus Paix, Sécurité et Développement, le Dr Guillaume Mathe, dans une lettre ouverte au Président de la République datée du 29 avril, l'invitent «à ne pas sacrifier les minerais congolais, à inclure la justice transitionnelle dans tous les efforts déployés pour restaurer et consolider la paix, à faciliter des consultations nationales

impliquant toutes les forces vives de la Nation, y compris les élus de l'Assemblée Nationale». Mais la déclaration du Président de la République Félix-Tshisekedi Tshilombo faite mardi 29 avril à Kinshasa, devant son homologue bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló en visite officielle, remet tout à l'ordre. « La signature des déclarations de principes que vous avez vues est un pas dans la bonne direction, celle que j'ai toujours voulue. Cet engagement que j'ai pris devant mon peuple, je le tiendrai jusqu'au bout. Je ramènerai la paix totale et définitive. Après ce que vous êtes en train de voir, il n'y aura plus de problème d'instabilité en République Démocratique du Congo », avait-il déclaré devant les médias. Mais que disent les textes de Doha et de Washington ? La « déclaration conjointe » de Doha signé par des représentants de l'État congolais et ceux de l'AFC/M23

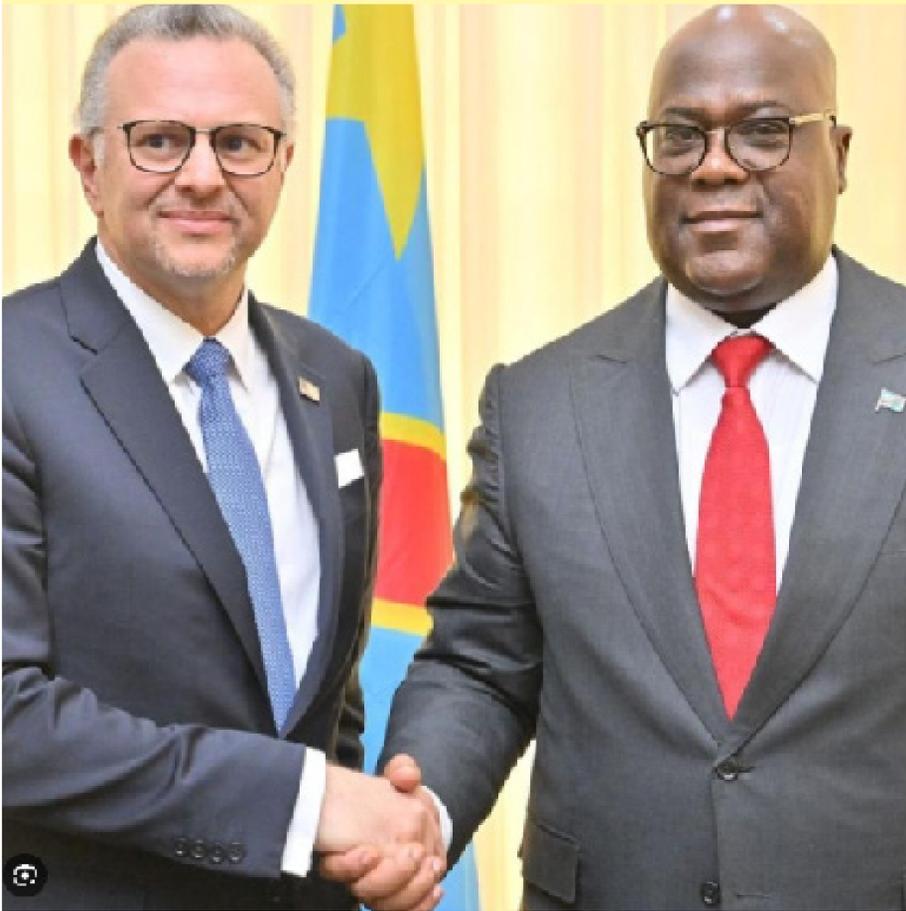
stipule que «dans un esprit de compréhension mutuelle et de volonté commune de résoudre le conflit par des moyens pacifiques (...), après des discussions franches et constructives, les représentants de la République démocratique du Congo et de l'AFC/M23 ont convenu de travailler pour œuvrer à la conclusion d'une trêve devant permettre l'instauration d'un cessez-le-feu effectif » ; « les deux parties réaffirment leur engagement en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, le rejet catégorique de tout discours de haine et d'intimidation, et appellent toutes les communautés locales à respecter ces engagements » ; « les deux parties conviennent du respect des engagements précités qui ouvrira la voie à un dialogue constructif pour rétablir une paix durable en République démocratique du Congo et dans la région. Ce dialogue portera sur les causes profondes de la crise en cours

ainsi que les modalités pour mettre fin au conflit dans les territoires de l'Est de la République démocratique du Congo » ; « les représentants de la République démocratique du Congo et de l'AFC/M23 s'engagent à respecter immédiatement ces engagements pendant toute la durée des pourparlers et jusqu'à leur conclusion » ; « les deux parties appellent le peuple congolais, les chefs religieux et les médias à soutenir et diffuser ce message d'espoir et de paix ». Le texte de Washington, base de la Pax Americana de Donald Trump, écrit, sur la «souveraineté, l'intégrité territoriale et la gouvernance», que «chaque Participant (le Congo et le Rwanda, signataire du texte de Washington, ndlr) reconnaît la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'autre et s'engage sur une voie permettant de régler leurs différends grâce à des moyens pacifiques, ancrés dans la diplomatie et la négociation plutôt

que par un recours à la force ou à des discours hostiles. Chaque Participant reconnaît les frontières territoriales établies de l'autre et s'engage à s'abstenir de toute action ou de tout discours qui menace ou remet en question la validité de ces frontières. Chaque Participant reconnaît à l'autre le droit souverain de gouverner et d'administrer son propre territoire d'une façon qui n'enfreint pas la souveraineté ou l'intégrité territoriale de l'autre Participant. Les Participants s'engagent à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires internes de l'autre ». Sur les «préoccupations de sécurité», «les Participants reconnaissent qu'ils ont tous deux des préoccupations de sécurité légitimes dans la région frontalière qu'ils partagent et s'engagent à remédier à ces inquiétudes d'une manière respectueuse de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des deux Participants. Les Participants reconnaissent que la paix, la sécurité et la stabilité sont essentielles afin d'accroître les échanges commerciaux légitimes et la coopération économique régionale au sens large. Les Participants reconnaissent leur intérêt partagé à limiter la prolifération de groupes armés non étatiques au sein et à travers leurs frontières et s'engagent à s'abstenir de fournir un soutien militaire d'État à des groupes armés non étatiques. Les Participants s'engagent à étudier la création d'un mécanisme commun de coordination sécuritaire afin de lutter contre les groupes armés non étatiques et les organisations criminelles qui menacent les intérêts de sécurité légitimes des Participants ». S'agissant du « cadre d'intégration économique régionale », «les Participants s'engagent envers un cadre d'intégration économique régionale faisant fond sur les efforts existants, notamment l'ICGLR,

(Suite en page 4).

Quand Massoud Boulos ouvre les portes à Kinshasa et Kigali



À Kinshasa et à Kigali, Massad Boulos a été reçu le 3 avril 2025 par le président Tshisekedi et, le 8 avril 2025, par le président Paul Kagame. DR.

(Suite de la page 3).

la COMESA et l'EAC, qui engendre pour les deux Participants un accroissement du commerce et de l'investissement étrangers associé aux chaînes d'approvisionnement de minerais critiques dans la région, qui renforce la transparence afin de permettre aux deux Participants de tirer davantage de prospérité des ressources naturelles de la région grâce à des partenariats économiques et des opportunités d'investissement mutuellement bénéfiques. Les Participants s'attendent à ce que le présent cadre s'accompagne du lancement ou de l'accroissement d'investissements considérables, dont ceux facilités par les autorités et le secteur privé des États-Unis, afin de transformer l'économie régionale dans l'intérêt de tous les pays participants. Les Participants s'engagent à envisager des options pour relier le présent cadre à d'autres initiatives internationales ou régionales de développement économique, y compris des projets d'infrastructure. Les Participants s'engagent à lancer et/ou à élargir la coopération concernant des priorités communes telles que le dévelop-

pement hydroélectrique, la gestion des parcs nationaux, l'élimination des risques sur les chaînes d'approvisionnement de minerais, et des chaînes de valeur transparentes, formalisées et licites de bout en bout dans le domaine minier (des mines aux métaux transformés) qui rassemblent les deux pays, en partenariat avec les autorités et les investisseurs des États-Unis». S'agissant du «retour des déplacés internes et des réfugiés», «les Participants s'engagent, avec le soutien des organes de l'ONU et des organisations humanitaires concernées, à faciliter le retour sûr et volontaire des déplacés internes dans leur commune d'origine dans l'est de la RDC après le retour de la paix dans ces zones, et des citoyens de la RDC déplacés par le conflit et actuellement présents au Rwanda ou dans d'autres pays, conformément aux obligations juridiques internationales des Participants». Sur la «Monusco, Forces et Mécanismes régionaux», Kinshasa et Kigali «s'engagent à soutenir la Monusco conformément à son mandat et à protéger, à faciliter et à promouvoir la

capacité de la Mission à protéger les populations civiles et à s'acquitter de toutes les obligations qui lui sont confiées par le Conseil de sécurité de l'ONU, y compris les fonctions qui contribuent à la mise en œuvre de la résolution 2773 du Conseil de sécurité. Les Participants s'engagent à protéger, à faciliter et à promouvoir la capacité de la Monusco ainsi que des forces et mécanismes régionaux à agir conformément à leur mandat, y compris, le cas échéant, pour un mécanisme de vérification convenu et une force d'interposition afin de faciliter l'exécution de bonne foi des présents Principes par les Participants et les groupes armés non étatiques». Sur un «accord de paix», «conformément aux présents Principes, et dans le droit fil des Processus de Nairobi et de Luanda, désormais fusionnés dans le cadre CEA-SADC, tel qu'approuvé par l'UA avec la facilitation du président Gnassingbé, prenant en considération les discussions de Doha en cours entre le gouvernement de la RDC, le gouvernement du Rwanda et M23/AFC, et en coopération et consultation avec le

gouvernement des États-Unis, les Participants s'engagent à se coordonner par l'intermédiaire des voies existantes afin de créer un avant-projet d'accord de paix pour examen commun par les Participants au plus tard le 2 mai. Afin de résoudre les désaccords sur le projet d'accord de paix, les Participants conviennent de se rencontrer au niveau des ministres des Affaires étrangères à Washington, une rencontre organisée par le Secrétaire d'État des États-Unis».

VICTOIRE DIPLOMATIQUE NUL DOUTE.

Si, dans ce texte, au point trois concernant le «cadre d'intégration économique régionale», tirets 1 et 3, il est clairement fait référence aux États-Unis, à savoir, «les Participants s'attendent à ce que le présent cadre s'accompagne du lancement ou de l'accroissement d'investissements considérables, dont ceux facilités par les autorités et le secteur privé des États-Unis, afin de transformer l'économie régionale dans l'intérêt de tous les pays participants» (...) «les Participants s'engagent à lancer et/ou à élargir la coopération concer-

nant des priorités communes telles que le développement hydroélectrique, la gestion des parcs nationaux, l'élimination des risques sur les chaînes d'approvisionnement de minerais, et des chaînes de valeur transparentes, formalisées et licites de bout en bout dans le domaine minier (des mines aux métaux transformés) qui rassemblent les deux pays, en partenariat avec les autorités et les investisseurs des États-Unis», à Washington, des sources soulignent que l'accord à venir «contribuera à protéger les intérêts stratégiques américains en matière de minerais critiques» - un secteur clé pour les chaînes d'approvisionnement mondiales - tout en répondant aux besoins de sécurité régionale et qu'il «contribuera à protéger les intérêts stratégiques américains en minerais critiques et à apporter la paix et la stabilité tant attendues dans la région».

Il reste que la perspective de signature de cet accord de paix entre Kinshasa et Kigali est considérée dans le monde comme une victoire de la politique étrangère américaine qui peine encore à trouver un accord dans

d'autres conflits, au Moyen Orient par exemple ou dans la guerre en Ukraine quand lors de sa campagne électorale, Donald Trump avait assuré qu'il connaissait le président russe Vladimir Poutine et qu'il mettrait fin «à la guerre en Ukraine en 24 heures» sans néanmoins parvenir en trois mois à faire taire les armes. L'étape de Washington est intervenue après une série d'initiatives diplomatiques menées sur différents fronts par d'autres pays. Telle celle du ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot qui a effectué une mission de cinq jours dans les Grands Lacs sans se rendre à Kigali, les relations entre la Belgique et le Rwanda étant actuellement rompues. Bruxelles affirme son soutien aux efforts en cours, tout en appelant à intégrer pleinement les dynamiques congolaises, notamment le dialogue national proposé par les Églises. Autre déplacement : celui de Tiffany Sadler. L'envoyée spéciale du Royaume-Uni pour les Grands Lacs dit vouloir renforcer l'appui britannique à cette dynamique, avec un objectif : la stabilité et la prospérité. L'Union Européenne

s'est aussi manifestée. Son représentant spécial, Johan Borgstam, a conclu jeudi 1er mai 2025 une visite à Kinshasa. L'UE insiste sur la mise en œuvre concrète des engagements et de ce que sera le contenu du projet d'accord attendu le 2 mai à Washington entre Kinshasa et Kigali. Johan Borgstam a eu ces mots : « Nous nous encourageons vraiment la conclusion d'un accord de paix qui soit coordonné avec les efforts en cours dans la région, dans l'esprit de ce qu'on appelle des solutions africaines pour des problèmes africains. C'est-à-dire que toutes les initiatives actuelles assurent et renforcent le processus régional de l'EAC et de la SA-DEC. Ce qui importe maintenant, c'est que toutes les parties prenantes s'engagent d'une manière substantielle et procèdent rapidement à la mise en œuvre des actions identifiées dans les différents cadres de dialogue ».

Le diplomate a insisté sur la nécessité de concrétiser les engagements annoncés, en respectant les principes fixés par le Conseil de sécurité de l'ONU, dont celui de la souveraineté du Congo.

D. DADEI ■

Échange de courriers corsés dans l'affaire Matata

Incroyable feuilleton Matata Ponyo Mapon. Tout est dilatoire. Rien que dilatoire. Pour sûr.

Au départ, ce fut un président de la Cour constitutionnelle Dieudonné Kaluba Dibwa limogé début mai 2022. Il présidait la plus haute Cour du pays depuis avril 2021. Il avait été élu pour un mandat de trois ans renouvelable. L'homme fut évincé. La cause ? Faute lourde : gestion de l'affaire Augustin Matata Ponyo Mapon.

Le président de la Cour constitutionnelle avait fait rire à gorge déployée les vaches dans la plaine. Il avait déclaré sa cour incompétente pour juger Augustin Matata Ponyo Mapon. Il avait suivi mot à mot les moyens de l'avocat de l'ancien et très puissant Premier ministre (28 avril 2012-20 décembre 2016) du président Joseph Kabila Kabange. Des moyens mille fois ressassés depuis par Me Raphaël Nyabirungu Mwene Songa, Professeur Émérite, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, Avocat près la Cour de Cassation et le Conseil d'État.

Le législateur congolais avait-il imaginé qu'un homme sur terre ne puisse jamais être poursuivi par aucune cour congolaise ? Même si une telle présentation - une telle thèse, une telle défense - pour un avocat, n'est jamais gratuite et qu'elle se paie cash, et vaut, souvent, des millions de \$US quand le client pèse lourd comme c'est le cas en l'espèce, que laisse-t-on à l'Histoire quand dans le monde - en France, aux États-Unis, en Corée (du Sud), etc., - des Dirigeants du pays (en place ou ex), sont déferés devant des tribunaux, entendus, condam-



Augustin Matata Ponyo Mapon. DR.

nés ou lavés, etc., le législateur congolais aurait-il été si plaisantin pour fabriquer «l'homme libre éternel», quoi qu'il en coûte ?

SA CHAMBRE NE LE SUIT PAS.

Les articles de la Constitution de la République auxquels se référerait le Professeur Émérite ? Ils vont de l'art. 163 à l'art. 168 : «La Cour Constitutionnelle est la juridiction pénale du Chef de l'État et du Premier ministre dans les cas et conditions prévus par la Constitution», art. 163 ; «la Cour Constitutionnelle est le juge pénal du Président de la République et du Premier ministre pour des infractions politiques de haute trahison, d'outrage au Parlement, d'atteinte à l'honneur ou à la probité ainsi que pour les délits d'initié et pour les autres infractions de droit commun commises dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. Elle est également compétente pour juger leurs co-auteurs et complices», art. 164 ; «Sans préjudice des autres dispositions de la présente Constitution, il y a haute trahison lorsque le Président de la République a violé intentionnellement la Constitution ou lorsque lui ou le Premier ministre sont reconnus auteurs, co-auteurs ou complices de violations graves

et caractérisées des Droits de l'Homme, de cession d'une partie du territoire national. Il y a atteinte à l'honneur ou à la probité notamment lorsque le comportement personnel du Président de la République ou du Premier ministre est contraire aux bonnes mœurs ou qu'ils sont reconnus auteurs, co-auteurs ou complices de malversations, de corruption ou d'enrichissement illicite. Il y a délit d'initié dans le chef du Président de la République ou du Premier ministre lorsqu'il effectue des opérations sur valeurs immobilières ou sur marchandises à l'égard desquelles il possède des informations privilégiées et dont il tire profit avant que ces informations soient connues du public. Le délit d'initié englobe l'achat ou la vente d'actions fondées sur des renseignements qui ne seraient jamais divulgués aux actionnaires. Il y a outrage au Parlement lorsque sur des questions posées par l'une ou l'autre Chambre du Parlement sur l'activité gouvernementale, le Premier ministre ne fournit aucune réponse dans un délai de trente jours», art. 165 ; «la décision de poursuites ainsi que la mise en accusation du Président de la République et du Premier ministre sont votées à la majorité des deux

tiers des membres du Parlement composant le Congrès suivant la procédure prévue par le Règlement intérieur (...)», art. 166 ; «En cas de condamnation, le Président de la République et le Premier ministre sont déchus de leurs charges. La déchéance est prononcée par la cour constitutionnelle. Pour les infractions commises en dehors de l'exercice de leurs fonctions, les poursuites contre le Président de la République et le Premier ministre sont suspendues jusqu'à l'expiration de leurs mandats. Pendant ce temps, la prescription est suspendue», art. 167. «Les arrêts de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et sont immédiatement exécutoires. Ils sont obligatoires et s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles, civiles et militaires ainsi qu'aux particuliers. Tout acte déclaré non conforme à la Constitution est nul de plein droit», art. 168.

On a beau tourner et retourner ces articles écrits en français facile de la Constitution de la République (version modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006), nulle part, le législateur ne laisse entendre que jamais un ancien Premier ministre ne pourrait être poursuivi par un juge au Congo. Où donc le Professeur Émérite a été trouver cette invention qui a fait la honte de la justice de notre pays en faisant tant traîner cette affaire de détournement de fonds publics décaissés par le Trésor public dans le cadre d'un projet de parc agro-industriel qui n'a jamais vu le jour à Bukanga Lonzo, dans le Grand Bandundu ?

Un contrat signé de gré à gré, n'ayant pas, comme plusieurs autres, respecté la loi sur la passation des marchés publics, n'ayant jamais sollicité, ni requis l'autorisation de la DGCM, la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics, sortant très souvent, des cadres légaux. Un projet présenté comme «majeur, structurant, devant pousser le Congo à l'émergence économique et sociale». Au total 287.050.817,91 \$US (deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US), 285.939.621,87 US\$ décaissés et liquidés par le Trésor public congolais, 1.115.196,04 US\$ déboursés par le FPI, le Fonds de Promotion de l'Industrie. Qui a géré ces deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US ? Le Premier ministre de l'époque, Augustin Matata Ponyo Mapon. Par qui sont passés ces deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US ? Par un homme d'affaires d'origine sud-africaine, Grobler Kristo Stephanus et la société Africom créée de toutes pièces. Qui a procédé au paiement de ces fonds deux cents quatre-vingt-sept millions de \$US ? Le gouverneur de la Banque Centrale du Congo de l'époque, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo. L'affaire appelée lundi 14 avril 2025 par la Cour Constitutionnelle, le Professeur Émérite a fait résonner sa musique trop entendue. Lorsqu'en 2021, l'IGF, l'Inspection Générale des Finances lance l'affaire, Augustin Matata Ponyo Mapon est Conseiller du Président guinéen Alpha Condé. Le 7 mai 2021, il décide d'écourter son séjour à Conakry ; il annonce son retour au pays ; il rentre « à Kinshasa pour faire face à une justice politiquement instrumentalisée » ; il assure être « fier

d'avoir servi (son) pays dans la transparence » et croit « en la force de la vérité ». À son atterrissage à l'aéroport, il est sur le même registre : «Je viens d'arriver à Kin pour répondre à la Justice. Je remercie les Congolais qui, par amour pour la RDC, m'ont prié de ne pas revenir au pays. Je leur dis: par amour pour la RDC, certains d'entre nous doivent avoir le courage de braver l'injustice. Les jeunes surtout en ont besoin». Il embauche des avocats, recrute des médias, paie cash et gros. L'un d'eux surpris, l'interroge. « À quoi servent ces fonds ? » Débuté le dilatoire... Alors sénateur, sa chambre ne le suit pas. Elle le livre malgré la mobilisation de certains de ses collègues. Il ouvre la guerre avec le président de la Chambre.

IL CHANGE DE CHAMBRE.

«Je n'ai jamais rien signé, tout l'était par mes ministres sectoriels. Je n'ai jamais rien décidé, tout l'était en Conseil des ministres. Et l'on sait par qui il est présidé». Il noie son ex-Président Kabila, oublie que lors de sa primature, beaucoup de décisions étaient prises à l'Hôtel du Conseil dans des réunions «des groupes thématiques», et, en l'espèce, dans le groupe «secteurs productifs». Depuis mai 2021, rien ! Lundi 14 avril 2025, le nouveau président de la Cour Constitutionnelle Dieudonné Kamuleta Badibanga, a entendu le Professeur Émérite mais en a assez. Il a sonné le tocsin : «Allons sur le fond ». Mercredi 23 avril, Matata a séché la séance mais la messe est dite, jugement par défaut, le réquisitoire du ministère public tombe : 10 ans de travaux forcés et de servitude pénale, 10 ans d'inéligibilité, arrestation immédiate.

L'ancien Premier ministre qui a résolu de changer de chambre, est désormais député national. Il ne lâche rien. Il fait bouger les lignes.

Le 17 avril 2025, il porte le débat à la plénière, soutenu par un collectif de 50 députés qui dénonce «un outrage à l'Assemblée nationale», exige la démission du Procureur général près la Cour constitutionnelle, pense que « le statut de député national est aujourd'hui marginalisé et menacé de disparition ». Le 25 avril, le président Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi signe un courrier à l'adresse de Kamuleta, invoque l'immunité parlementaire: «Je vous prie de bien vouloir constater l'existence de ce préalable, verrou constitutionnel incontournable, et demander à l'organe de poursuite près votre juridiction, qui me lit en copie, de se plier à cet impératif, garantie de l'inviolabilité des représentants du peuple ».

Vendredi 2 mai 2025, Kamuleta répond, par un courrier lu sur la Rtcn, précise l'esprit de l'art. 107, al. 2 de la Constitution : «Le dossier Bukanga Lonzo est pendant devant la Cour Constitutionnelle depuis 2022...», appelle au respect de l'art. 151 de la Constitution «qui impose que les juridictions se prononcent librement sur les affaires dont elles sont saisies, sans interférence ni entrave». Pour le Président de la plus Haute Cour du pays, le différend juridique porte sur l'interprétation des termes «poursuivi» et «arrêté». Kamuleta explique que ces dispositions concernent la phase d'instruction, non une procédure engagée. Trop puissant et trop malin, Matata a-t-il fait engager le pays dans un autre bras de fer interinstitutionnel celui-là ?

ALUNGA MBUWA

Le meilleur élu sénateur du Kwilu Papy Labila visite ses bases

L était le candidat n°1 dans la ville de Bandundu aux élections sénatoriales de la province du Kwilu. Le candidat du Regroupement politique 2A/TDC, Action des Alliés Tous pour le Développement du Congo, proche de l'UDPS et de l'Union Sacrée de la Nation, est sorti n°1 des urnes aux scrutins organisés le 2 avril 2025 par la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI. Il s'est offert neuf bulletins sur 47 bulletins, suivi de loin par l'ancien Gouverneur de province Willy Itshundala Assang du Regroupement AA-CPG, six bulletins, puis par un troisième élu, six bulletins et, pour clôturer la liste, par Mme Marianne Bakiele, candidate indépendante, quatrième élue, cinq bulletins.

Retardées dans la province du Kwilu suite à l'annulation des scrutins dans la circonscription de Masimanimba, ces élections réorganisées par la CÉNI un an plus tard, le dimanche 15 décembre 2024, dans Masimanimba et dans Yakoma dans le Nord-Ubangi, auront fait attendre longtemps les candidats de ces circonscriptions électorales mais qu'importe ! la porte finit toujours par s'ouvrir à qui veut/sait/peut attendre. Cas de Me Papy Labila Nkalim. « Ntangu me lunga sambu na kusola ntu-mwa na beno na Sénat » (l'heure a sonné pour vous choisir votre représentant au Sénat), était son slogan, la phrase la plus lue sur les affiches de Papy Labila Nkalim, témoignant d'une détermination à obtenir un siège au Sénat pour le compte de la province du Kwilu. Originaire du territoire d'Idiofa, ce jeune Kwilois élu majoritairement Député provincial lors des législatives provinciales de décembre 2023, qui fait ainsi sa première entrée à la Chambre haute du Parlement, comme



Me Papy Labila Nkalim, le meilleur élu Sénateur du Kwilu, au contact de sa base, Idiofa, mais aussi Mont Ngafula. DR.



meilleur élu du Sénat pour le Kwilu, ne s'est jamais détourné de sa base.

IDIOFA PUIS MONT NGAFULA. Celle d'Idiofa où l'Honorable Sénateur s'est rendu mi-janvier allant jusqu'à visiter la route Ingu-di-Idiofa baptisée par les habitants de la contrée «la route de l'espoir», n'oubliant pas d'amener à la population un soutien si peu soit-il composé de bûches, machettes, etc., pour l'aider à relancer les travaux de cantonnage manuel, suspendus depuis plusieurs mois.

Soucieux de l'avenir du Kwilu, Me Papy Labila Nkalim s'est lancé dans la course au Sénat avec en tête prendre ce mandat et monter au créneau pour la cause du Kwilu qui manque cruellement d'infrastructures, n'est guère intégré au reste du pays suite à l'absence notamment des routes de desserte agricole. Des problèmes qui freinent le développement de la province et de ses six territoires, Masi-manimba, superficie de 14.327 km² (1.571.503 habitants), Idiofa, 18.672 km² (1.450.035 habitants), Bagata, 18.179

km² (1.357.623 habitants), Gungu, 14.757 km² (1.376.164 habitants), Bandundu-Ville, 222 km² (950.683 habitants), Bulungu, 79.906 km² (695.529 habitants), Kikwit 73.000 km² (397.737 habitants). Papy Labila s'est aussi rendu dans la commune de Mont-Ngafula, Cité Maman Mobutu, à Kinshasa, quartier qui l'a vu grandir au contact de siens tirant profit de la fête du 1er Mai, Fête du Travail. Très contents d'avoir revu leur frère, les habitants de Maman Mobutu ont félicité ce jeune désormais élevé au rang de

Sénateur après sa victoire remarquable lors des sénatoriales. Me Papy Labila Nkalim en a profité pour inspecter quelques travaux d'asphaltage, ceux des routes de la Cité Maman Mobutu. Il s'y est entretenu avec les ingénieurs et le chef d'antenne de l'entreprise de construction. Il a observé l'état des travaux à l'arrêt à ce jour suite au manque de fonds. Le Directeur Technique du Bureau Technique de Contrôle, l'ingénieur Mukua Kindamba a fait part d'un besoin de budget qui corresponde à la taille des travaux à réaliser.

Le nouveau Sénateur a promis de faire le lobbying au ministère des Infrastructures et Travaux publics qu'il connaît. Il veut que la vision du Chef de l'État de moderniser des quartiers soit portée dans le Mont-Ngafula. Le Sénateur s'est laissé imposer une marche à pied. Me Papy Labila Nkalim a visité les érosions de la Cité Maman Mobutu et de Matadi-mayo qui réclament un suivi particulier. «Je vais faire en sorte que là où les décisions se prennent, que les questions liées aux érosions soient prioritaires», a

assuré le Sénateur en demandant aux autorités de la commune de saisir officiellement le Gouverneur de la ville de Kinshasa. Pour cette fête du Travail, le Sénateur Papy Labila Nkalim s'est fait accompagner de l'artiste musicien Héritier Watanabe Gogane, «le roi des spiritaces». Il a assisté avec lui à la rencontre de foot au terrain Matadi Mayo qui a opposé le Club Loisirs Douane à la Base Wenge. Amateur de foot, l'Honorable Sénateur a joué avec le ballon, donnant le coup d'envoi du match. **ALUNGA MBUWA**

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance.

«Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great», maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcasteur américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur le Groenland

aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assénet-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclencher la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agit les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Le retour de la patrouille financière de l'IGF dans la gestion publique

Comme toute personne qui maîtrise son territoire, si elle ne sait pas partager sa connaissance autour d'elle, nul ne comprendra rien de ce son projet et nul ne suivra. S'il agit d'un domaine stratégique national, la capacité de partager la connaissance - en clair de communiquer - s'en trouve décapée.

Dans un contexte de liberté voire de chaos de la liberté que hante le monde aujourd'hui, qui veut pourfendre quelqu'un le fait avec loisir. Qui a les mains propres n'a pas les mains. Sauf que sur l'IGF, l'Histoire est calée : jamais à ce jour ce service n'avait connu un marqueur de ce type.

DES SIGNES QUI EN DISENT LONG.

Cet Inspecteur Général des Finances-Chef de service passera dans l'Histoire comme l'homme qui a su doter sur fonds propres un service de l'État d'un immeuble qui inspire respect. Ce qui rappelle un homme : Gilbert Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba. Il n'existe pas un individu qui longe le 30-Juin sans que sa vue ne s'arrête sur ce gigantesque bâtiment, là où l'avenue des Huileries disparaît dans ce boulevard, là où Tshiongo commença sa vie comme petit employé à la Régideso avant d'atteindre le toit de l'entreprise nationale de référence comme Président-Directeur Général pour glisser sa marque indélébile et aller ensuite ailleurs : Gouverneur de province, ministre



« Délinquants financiers », où que vous soyez, je vous ai à l'œil ». DR.

de l'Énergie, député national. Certes, nul ne peut prédire de quoi demain sera fait. Il n'empêche ! Jules Alingete Key s'écrit aujourd'hui comme l'une des figures les plus emblématiques que l'IGF aura connues. Cet im-

meuble à huit étages surplombe un quartier et une avenue des Forces Armées (ex-Haut Commandement) qui n'en connaissent à ce jour pas un autre. La communication ? Alingete la maîtrise. On l'allume pas sa télé et tomber sur la

chaîne nationale par exemple sans voir une dizaine de fois une scène de théâtre de chez nous : un ministre ordonne à un D-G d'une entreprise publique sous sa tutelle ; il l'instruit d'activer l'achat avec des fonds publics d'un immeuble

surfacturé, et pour cause ? Si l'immeuble se négocierait à la haute de 8 millions de \$US, le ministre a son prix : 28 millions ! Si le D-G, parent par alliance du ministre, n'en croit pas ses oreilles, il fait semblant d'écouter

jusqu'à la fin l'histoire troublante de son ministre de beau-frère sans le suivre cependant. Quand il l'apprend, le ministre tremble de colère. Que dire ? Belle leçon d'éducation publique. Autre leçon que partage Alingete avec ses compatriotes : elle est visible sur le profil de ses comptes Whatsapp. On y voit le patron de l'IGF tenant d'une main décidée une énorme loupe, les yeux grands ouverts, le regard perçant, avançant le pas assuré à la recherche de « délinquants financiers en débandade », prêt à l'affrontement. Image forte : « Délinquants financiers, où que vous soyez, vous n'êtes pas à l'abri de ma Patrouille. Vous êtes à la merci de la loi du pays ».

EXIGENCE DU CONTRAT TRUMP.

Il reste que jamais Alingete n'aurait été aussi loin sans le contreseing du Président de la République. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui n'a jamais arrêté de citer en exemple cet IGF-CS. À chacune de ses prises de parole, comme devant les deux chambres parlementaires réunies en congrès quand il s'agit d'une question de gestion des finances publiques, Chef de l'État prend l'IGF comme référence.

Le 8 octobre 2024, à l'inauguration de l'immeuble de l'avenue des Forces Armées, quand le débat sur les enquêtes de l'IGF, dans des médias stipendiés et sur une Toile avec des influenceurs en dérive, n'avait jamais été aussi haut porté, le Président de la République a le regard ailleurs. Il s'y est rendu, accompagné des chefs des Institutions

du pays, y a passé 4 heures, y a partagé un repas. Signes qui en disent long. Alors que la Patrouille financière de l'IGF, sans que l'on ne sache pourquoi, avait été un moment priée de faire ses bagages et de déguerpir des services et des établissements de l'État, des entreprises publiques, des chaînes de la dépense publique, des régies financières, de la gestion des provinces, etc., mettant vent debout des ONG du secteur dont l'ODEP, l'Observatoire de la Dépense Publique, partenaire de l'IGF, qui, dans la foulée, annonçait la rupture de son partenariat avant de se relancer en appelant, le 9 janvier 2025, le Chef de l'État à rétablir la patrouille financière, voici la Patrouille financière qui fait son grand retour. Est-ce en lien avec le deal Trump ? L'amélioration de la gouvernance financière, la lutte contre la corruption qui gangrène les Institutions congolaises, la fin de l'impunité, etc., sont au cœur du contrat minerais stratégiques du Congo contre sécurité américaine à ce jour estimé à 500 milliards de \$US sur quinze ans. Pour que Donald Trump donne le go aux sociétés américaines de s'essayer au Congo, le pays doit au préalable redresser sa gouvernance financière. Des personnalités politiques fichées à Washington à la suite de nombre de scandales sont désormais indésirables aux fonctions de l'État. Nettoyage des écuries d'Augias réclamé par Washington pour la sérénité de l'accord Trump. De là l'instruction du Président de la République donnée à son bureau conduit

(suite en page 10).

Le deal Trump éloigne de la gouvernance des personnalités fichées par Washington

(suite de la page 9).

par son Directeur de cabinet Anthony Nkinzo Kamole au grand complet, de convoquer sans délai une réunion avec les mandataires publics, les Présidents des Conseils d'Administration des Entreprises du Portefeuille de l'État et des Établissements publics, les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Adjoints de ces structures de l'État, soit une soixantaine, l'Administrateur Secrétaire Exécutif de l'ANEP, l'Association Nationale des Établissements Publics et Entreprises du Portefeuille. Une réunion tenue mardi 4 mars 2025 en fin de matinée dans un cadre somptueux qui fut tout un message : la salle de Congrès du Palais de la Nation, siège de la Présidence de la République. Étaient aussi présents le Directeur Général de la DGDA (douanes et accises), le Directeur Général de la DGI (impôts), le Directeur Général de la DGRAD (Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations) et - c'est loin d'être un hasard - l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key. Présence de relégitimation ?

Le très craint patron de l'IGF fut au cœur, mieux, le sujet de la réunion. Et la place qu'il occupa ne fut pas aux côtés des mandataires mais face aux mandataires. Tout dans la forme...

RETOUR DE LA PATROUILLE DE L'IGF.

À l'issue du Conseil des Ministres présidé le 28 février 2025 par le Président de la République, les observateurs notèrent un passage de sa communication portant sur les Entreprises du Portefeuille de l'État particulièrement sur « la nécessité de préserver les intérêts de l'État ». Aux dires du porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, lors de ce Conseil des ministres, « le



Ci-haut, l'impressionnant immeuble de l'IGF. C-bas, à g., le DirCab du Chef de l'État Anthony Nkinzo Kamole. À dr., André Lolo Wameso, le DirCaba en charge des questions économiques et financières lors de la réunion du 4 mars 2025 en la salle de Congrès du Palais de la Nation. DR.



Président de la République était revenu sur une récente réunion tenue avec les membres de l'Union Sacrée de la Nation samedi 22 février 2025 et au cours de laquelle, il avait annoncé un remaniement, en envisageant un Gouvernement d'union nationale et une restructuration de la direction de l'Union Sacrée de la Nation». Il avait chargé son Conseiller Spécial en matière de Sécurité « d'entamer les consultations nécessaires avec la classe politique, la société civile et les autres forces vives afin de dégager un large consensus pour y parvenir ».

Muyaya avait précisé, citant le Chef de l'État, « que cette annonce ne signifie pas la démission formelle du Gouvernement ac-

tuel. Les institutions doivent continuer de fonctionner normalement (...). Dans cette période charnière, le Président de la République a appelé l'ensemble de membres du Gouvernement à faire preuve de responsabilité. Il leur a strictement interdit d'engager des actions allant à l'encontre des intérêts de la République, notamment la cession, le transfert ou l'aliénation des actifs de l'État ; la signature précipitée d'arrêtés en cascade ; l'engagement, la liquidation et le paiement inopiné de dépenses publiques ; le recrutement, la nomination ou la promotion désordonnée de personnel dans les entreprises du Portefeuille, les établissements publics et autres structures étatiques. Ces pra-

tiques risqueraient de fragiliser notre administration et de compromettre la stabilité de l'État ». Puis : « Le Président de la République a engagé la Première ministre ainsi que son Directeur de Cabinet à prendre des dispositions qui s'imposent pour que chaque membre du Gouvernement continue à exercer ses fonctions avec rigueur et responsabilité, dans la stricte observance des Lois et Règlements pour assurer la bonne marche des services publics et garantir les intérêts de l'État ». Il faut rappeler que l'IGF est un service non de la Présidence de la République mais du Président de la République. Lors de la réunion de la salle de Congrès du Palais de la Nation,

le sujet était de « sensibiliser les parties prenantes sur la nécessité de renforcer la mobilisation des recettes, la bonne gouvernance financière et d'assurer un meilleur suivi des politiques publiques en matière de gestion des finances dans les Provinces et dans les Entités Territoriales Décentralisées ainsi que dans les Entreprises du Portefeuille et les Établissements publics », selon la correspondance du Directeur de Cabinet du Chef de l'État adressée aux mandataires publics. En prenant parole, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service Jules Alingete Key avait indiqué d'entrée de jeu les cinq secteurs d'activités qui intéressent « le pro-

gramme de contrôle a priori de l'IGF en 2025 » qui vont de la mobilisation des recettes fiscales et douanières à la chaîne de la dépense en passant par la lutte contre le blanchiment d'argent, les avantages des mandataires publics, l'acquisition, la vente immobilière, les marchés publics, le paiement des fournisseurs et prestations, les soins médicaux, les missions à l'extérieur, les taux des missions, les soins médicaux à l'extérieur, l'audit du personnel, le recrutement, etc. Il faut rappeler que cette patrouille financière avait été suspendue peu avant les scrutins du 20 décembre 2023 et il semble que beaucoup de mandataires publics dont certains étaient candidats à ces élections en avaient profité pour s'en mettre plein les poches. À la rencontre du 4 mars 2025, les mandataires publics se furent rappelés, par le Directeur de cabinet du Chef de l'État Anthony Nkinzo Kamole et par l'un de ses adjoints, André Lolo Wameso des principes de gestion : « les Conseils d'Administration participent à la vie des Entreprises ; ils participent à cette nouvelle vie des Entreprises publiques » ; « l'IGF ne saurait être un « point bloquant »

pour une entreprise publique qui respecte les règles de bonne gestion ; une entreprise publique bien gérée n'aura à terme nul besoin de l'IGF » ; « les Conseils d'Administration et les Directions Générales doivent travailler en harmonie, dès lors que le Directeur Général est d'abord membre du Conseil d'Administration ; une faute commise par un membre du Conseil d'Administration aura des implications sur tous les autres ; en clair, cette faute emporterait tout le Conseil d'Administration » ; « il faut plus que jamais respecter les règles de gestion de l'Entreprise » ; « il faut faire montre de beaucoup plus de professionnalisme, de beaucoup plus de responsabilité ; il faut faire son travail en respectant les règles techniques de procédure en ne réfléchissant qu'à ça car l'Histoire est sévère ; elle nous rattrape tous un jour » ; « des conflits entre les Conseils d'Administration et la Direction Générale agacent le Président de la République » ; « il faut promouvoir la compatibilité des membres, rechercher la compatibilité avant les nominations » ; « s'il y a intrusion de la tutelle (« intrusion malveillante »), le dossier est appelé à remonter jusqu'au Cabinet du Président de la République dont c'est le rôle aussi ». Depuis ce 4 mars, le go head acquis, la patrouille financière est sur les traces des « délinquants financiers en débandade » avec les premières prises. Telle cette détection d'un total de 11.717 opérateurs économiques « sans adresse connue », « sans activité déclarée » pourtant très actives sur le plan économique, interpellant quant à leur conformité fiscale. Déjà, le ministère des Finances a fixé une échéance ferme - le 5 mai - en vue de la régularisation des dossiers fiscaux de ces opérateurs. À l'IGF, le travail a repris plus que jamais.

D. DADEI ■

La firme Starlink du milliardaire américain Elon Musk arrive au Congo

Un communiqué daté du 2 mai 2025 signé par Christian Katende, le Président de l'ARPTC, annonce que ce service relevant de la Présidence de la République, a délivré à la société Starlink DRC, une licence de réseau et services de télécommunications. **Signe de rapprochement avec l'administration américaine. Starlink est fournisseur d'accès à Internet par satellite de l'entreprise américaine SpaceX, spécialisée dans le domaine de l'astronautique et du vol spatial fondée le 6 mai 2002 par l'homme le plus riche du monde, l'Américain Elon Musk proche de Donald Trump.**

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo «informe l'opinion publique qu'une licence de réseau et services de télécommunications a été attribuée à la société de droit congolais Starlink DRC conformément à la réglementation en vigueur en matière de télécommunications et des TIC. Starlink est désormais autorisée à opérer en République Démocratique du Congo en tant que fournisseur d'accès à Internet, suite à la régularisation de sa situation administrative. Elle procédera au lancement effectif de ses services dans les tout prochains jours», écrit le communiqué du Président de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, Christian Katende. Une autorisation qui intervient après des entre l'ARPTC et Starlink. En mars 2024, l'ARPTC avait interdit les opérations de l'entreprise américaine invoquant des préoccupations liées au respect des cadres réglementaires locaux. À cette époque, cette décision reflétait la volonté du pouvoir de maintenir un équilibre entre l'innovation technologique et la nécessité



Immeuble, symbole du multimilliardaire. DR

de respecter les lois en vigueur, dans un secteur stratégique des télécommunications. L'autorisation accordée à Starlink indique une résolution de ces différends, bien que les détails des négociations n'aient pas été révélés.

OPPORTUNITÉ POUR LE CONGO.

Le Congo très étendu en superficie avec des infrastructures limitées, fait face à des défis en matière d'Internet. Dans nombre de régions rurales isolées, l'accès à la connexion est inexistant ou de piètre qualité, freinant le développement économique et social. Starlink s'appuie sur une constellation de satellites en orbite basse, propose une solution technologique qui fournit une connexion à haut débit même dans les zones les plus reculées. Une technologie qui a fait ses preuves dans d'autres régions du monde, notamment en Afrique, où des initiatives comme celle d'Africa Mobile Networks, AMN, au Nigeria ont permis d'étendre la

couverture réseau dans des zones rurales grâce à des partenariats avec Starlink. Mais l'arrivée de Starlink au Congo soulève des questions quant à son impact sur le marché local des télécommunications. Des opérateurs historiques comme Vodacom, Orange, Airtel ou encore Canalbox pourraient voir leur position concurrencée par ce géant, connu pour sa capacité à offrir des services à grande échelle. Nombre d'observateurs regrettent que des entreprises locales, telle la SCPT, la Société congolaise de Poste et des Télécommunications, n'aient pas été davantage soutenues pour développer des infrastructures similaires.

L'entrée de Starlink au Congo s'inscrit dans un contexte de coopération accrue entre le pays et les États-Unis. Cette collaboration qui pourrait avoir des implications géopolitiques, renforçant les liens entre les deux pays dans le domaine technologique. Toutefois, elle n'est pas exempte de défis.

En Afrique du Sud, Starlink a récemment fait face à des obstacles réglementaires liés aux lois sur l'autonomisation économique des communautés locales.

L'introduction des services de Starlink pourrait avoir des effets significatifs sur plusieurs secteurs. Un meilleur accès à Internet pourrait favoriser l'éducation, en permettant aux élèves et étudiants des zones rurales de suivre des cours en ligne.

Dans le domaine de la santé, les professionnels pourraient bénéficier d'une meilleure communication pour coordonner les soins ou accéder à des ressources médicales. Sur le plan économique, une connectivité accrue pourrait stimuler les petites entreprises et faciliter l'utilisation des services d'argent mobile, un outil clé pour l'inclusion financière en Afrique.

L'Internet par satellite utilise des satellites de télécommunications pour mettre en relation l'utilisateur et le réseau Internet. Il permet d'accéder

à Internet depuis un lieu non desservi par les réseaux terrestres (y compris en mer, dans le désert, en rase campagne) ou ne disposant que d'un débit réduit du fait de l'absence de fibre optique ou de l'éloignement des centraux de télécommunications.

Les fournisseurs d'accès Internet par satellite existants, tels que Viasat ou Hughes Network Systems, utilisent actuellement des satellites positionnés en orbite géostationnaire. Ces satellites présentent l'avantage de pouvoir desservir pratiquement un tiers de l'hémisphère en restant en permanence au-dessus de la même région (leur vitesse orbitale est identique à la vitesse de rotation de la Terre et ils sont en orbite au-dessus de l'équateur).

Un seul satellite est suffisant pour desservir l'ensemble de la zone avec comme seule limite le nombre d'utilisateurs utilisant le service de manière simultanée. Par ailleurs les faisceaux d'ondes peuvent être concentrés sur les régions où se situent les utilisateurs potentiels. Toutefois, l'utilisation de l'orbite géostationnaire présente également des inconvénients. Le principal découle de l'altitude du satellite (36.000 km), qui entraîne un délai notable dans la circulation des signaux car ceux-ci doivent faire l'aller-retour entre la station au sol et le satellite puis entre celui-ci et le terminal de l'utilisateur du service Internet. Space Exploration Technologies Corporation, SpaceX, valorisé en décembre

2024, à 350 milliards de \$US, est l'un des deux prestataires privés à qui la NASA, la National Aeronautics and Space Administration, a confié un contrat de transport de fret vers l'ISS, Station spatiale internationale dans le cadre du programme COTS. L'entreprise développe par ailleurs des projets d'exploration spatiale vers la Lune et Mars, et le programme Starlink d'accès à haut débit à Internet par satellites sur Terre. La société SpaceX conçoit, construit et commercialise les lanceurs Falcon 9, les moteurs Merlin qui les propulsent ainsi que le vaisseau cargo Dragon et sa version habitée, le Crew Dragon. Le lanceur Falcon 1, qui a été le premier lanceur de la société, n'est plus en service. Après trois échecs en 2006, 2007 et 2008, a lieu le 28 septembre 2008 le premier succès du lanceur Falcon 1, qui met ensuite en orbite le satellite d'observation malaisien RazakSAT lors de son cinquième vol, le 13 juillet 2009. Le cargo spatial Dragon, lancé par une fusée Falcon 9, œuvre dans le cadre du programme de ravitaillement de la Station spatiale internationale. SpaceX emploie plus de 6.000 personnes, essentiellement en Californie, dispose par ailleurs de deux installations de lancement sur la base de Cap Canaveral, un à Vandenberg Air Force Base et un autre est en cours de construction dans le sud du Texas, à Boca Chica Village. SpaceX dispose également d'un banc d'essais pour ses moteurs au Texas. Le dévelop-

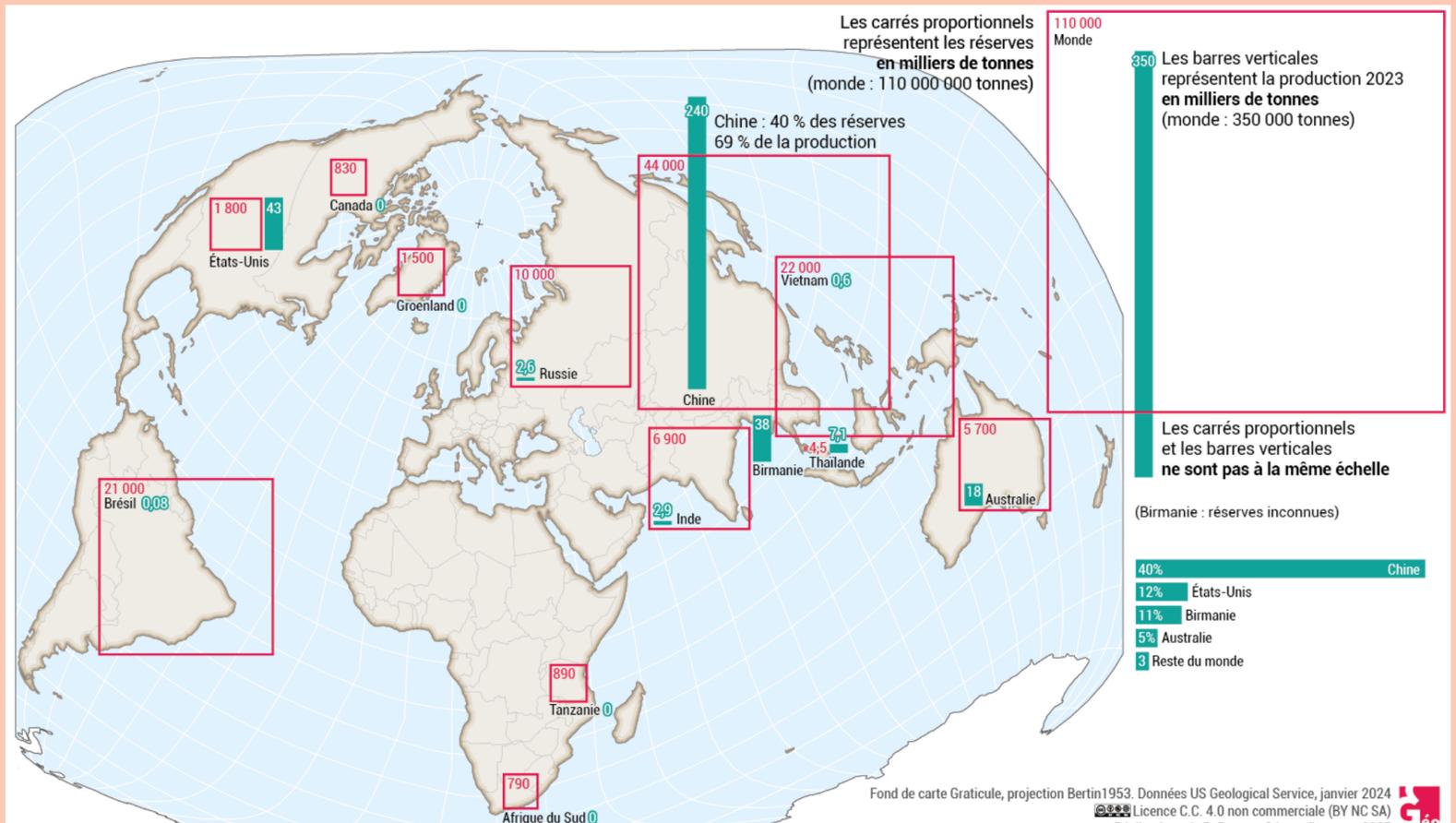
pement de SpaceX n'aurait pu avoir lieu sans la présence de l'ingénieur de moteur fusée Tom Mueller. Le Maroc est sur le point d'entamer une transformation numérique ambitieuse grâce à l'intérêt manifeste d'Elon Musk pour le royaume. Starlink ambitionne de fournir un accès Internet à haut débit, fiable et abordable à ses régions les plus isolées. Ce projet s'inscrit dans une vision stratégique portée par le pays, qui vise à moderniser ses infrastructures technologiques et à bâtir une économie numérique inclusive d'ici 2030, concernant notamment les villages isolés dans l'Atlas, les certains du Sud et certaines régions rurales. L'entreprise a déjà établi une présence à Casablanca et entame des négociations avec l'Agence nationale de régulation des télécommunications, ANRT, pour l'obtention des licences nécessaires. En novembre 2024, un accord a été signé entre les autorités nigériennes et Starlink afin de couvrir la quasi-totalité du territoire et d'améliorer la connectivité du pays, dont le taux de couverture Internet est encore très faible (taux de pénétration Internet de seulement 32 % en 2023). L'offre Starlink serait abordable pour les entreprises implantées au Niger : 200 Mb/s pour environ 25.000 FCFA par mois. La demande pour les équipements Starlink est particulièrement élevée dans la brousse en cela que Starlink est le seul fournisseur d'accès internet du Niger qui ne souffre jamais d'interruption. En 2022, au début de l'invasion de l'Ukraine, l'entreprise y envoi des milliers de ses terminaux afin que les Ukrainiens aient accès à Internet sans dépendre du réseau terrestre. Le 4 avril 2022, Elon Musk affirme que 150.000 utilisateurs ukrainiens ont accès au réseau Starlink. Par la suite, il fait éteindre les antennes Starlink, empêchant ainsi une attaque de drones navals ukrainiens contre les navires de guerre russes.

avec AGENCES ■

Terres rares, métaux stratégiques

Les terres rares sont des métaux et des composés métalliques utilisés dans un grand nombre de procédés de fabrication de haute technologie, notamment de technologies récentes ou « d'avenir » (batteries, écrans, téléphones portables, ampoules basse consommation, véhicules hybrides, rotors d'éoliennes, missiles, imagerie médicale, etc.) très recherchés aujourd'hui dans le monde.

Sur le plan physico-chimique, il s'agit de dix-sept éléments dont quinze appartiennent à la famille des lanthanides (lanthane, cérium, praséodyme, néodyme, prométhium, samarium, europium, gadolinium, terbium, dysprosium, holmium, erbium, thulium, ytterbium, et lutécium), auxquels il faut ajouter l'yttrium et le scandium. Ce ne sont donc pas des terres, leur rareté étant par ailleurs relative. Leur nom français vient sans doute d'une traduction approximative de l'anglais. L'appellation rare-earth elements aurait pu être traduite par « éléments rares sur Terre » ou « éléments terrestres rares ». En anglais, on trouve aussi le sigle REY signifiant rare-earth elements and yttrium. On utilise aussi en français l'expression métaux stratégiques, peut-être plus explicite quant à leur nature et à l'importance de leurs usages. Chaque appareil technologique n'en contient qu'une quantité infime, mais l'explosion du nombre d'appareils produits a entraîné une forte hausse de la demande mondiale à partir des années 2010. Les terres rares sont présentes dans toutes les grandes régions d'extraction minières (Afrique du Sud, Australie, bouclier canadien, Ouest américain, etc.) mais



Production annuelle et réserves de terres rares dans le monde. GEOCONFLUENCES. LYON. FR.

98 % de la consommation de l'Union Européenne est importée de Chine (en 2021).

55% DES RÉSERVES MONDIALES.

Si une extraction a existé ailleurs, en Amérique du Nord notamment, elle a été abandonnée en raison d'une rentabilité trop faible. La concentration de la production entre les mains de la Chine (70 % de l'extraction mondiale en 2023) inquiète les autres puissances qui cherchent à diversifier leur approvisionnement, ce qui explique la multiplication des projets d'extraction d'une part (au Canada, au Groenland, en Finlande, etc.) et des projets de recyclage et de retraitement d'autre part. Plusieurs projets de recherche existent par exemple pour récupérer les métaux rares contenus dans les accumulateurs, les aimants, les condensateurs, les écrans, etc. À l'heure actuelle, c'est encore loin d'être le cas : à l'échelle mondiale, le taux de recyclage, pour au moins la moitié de ces métaux, est inférieur à 1 %.

Pour mieux comprendre ces questions, un extrait de l'article daté de 25 mai 2024 signé par le professeur Daniel Mukoko Samba, actuel Vice-premier ministre en charge de l'Économie. Ci-après : « Rivalités entre grandes puissances et course aux métaux stratégiques. La République Démocratique du Congo doit sa naissance en tant qu'État à la course aux matières premières à la fin du XIXe siècle. Depuis lors, le scandale géologique de l'Afrique centrale est constamment un terrain où s'affrontent les puissances aspirant à un rôle hégémonique. En pleine 2e Guerre mondiale, la Belgique, les États-Unis et le Royaume-Uni avaient mis en place un dispositif pour assurer la fourniture des produits stratégiques congolais aux puissances alliées. En 1943, les États-Unis allèrent jusqu'à installer un service d'achat du Bureau of Economic Warfare à Léopoldville (Kinshasa). Plus tard, les services secrets américains découvrirent que l'URSS avait acheté l'équivalent de deux années de production du cobalt à la

veille de la deuxième guerre du Shaba (Katanga) en 1978, ce qui eut pour effet de multiplier le prix du métal rouge par sept et d'accroître la vulnérabilité des États-Unis. Aussi, plutôt que de nous extasier du qualificatif « scandale géologique » et d'en faire un simple motif de fierté nationale, nous Congolais, devrions prendre conscience de la menace permanente sur notre souveraineté nationale résultant de la position de notre pays sur les marchés de certains métaux. Prenons le cobalt ! Ce métal est indispensable pour l'industrie de l'armement et la fabrication des batteries des véhicules électriques. Or, le Congo possède 55 % des réserves mondiales et a couvert plus de 70 % de la production mondiale en 2022. Cette position fait du Congo un acteur majeur dans la préservation de l'équilibre géopolitique. Si la capacité de gouvernance interne (qui suppose un contrôle intégral sur les flux des produits stratégiques arrivant sur le marché, sur les acteurs, les routes par lesquelles les produits arrivent sur les marchés, et sur

les circuits des revenus générés) n'est pas compatible avec le niveau de dominance sur le marché mondial, il en résulte inévitablement la fragilisation de tout le système politique national. Les marchés mondiaux ne savent pas attendre que les systèmes politiques nationaux permettent de minimiser les coûts de transaction afin de conclure les contrats dans les meilleures conditions. Si les coûts de transaction des biens critiques restent élevés trop longtemps, les marchés imposent des voies alternatives d'accès aux ressources. Il en résulte pour le pays « victime » des risques de fragilité prolongée. Ces risques sont plus élevés dans les moments de transition technologique qui supposent une forte concurrence entre les anciennes puissances et les puissances émergentes cherchant à préserver et/ou à creuser leur avancée industrielle et technologique. La rivalité États-Unis-Chine a succédé à la rivalité États-Unis-URSS qui a dominé la politique mondiale pendant la guerre froide. La Chine est depuis

quelques décennies un géant économique, industriel, et technologique. Pour les États-Unis, la Chine est la principale menace à ses intérêts globaux. Emboîtant le pas à l'OnCLE Sam, dans une note stratégique publiée en mars 2019, l'Union Européenne a qualifié la Chine de « rival systémique ». On sait bien, comme rappelé par Butts, Bankus et Norris dans un papier publié par le Centre de Leadership stratégique de l'US Army War College que « la vitalité d'une puissance dépend de sa capacité à garantir l'accès aux ressources stratégiques nécessaires pour soutenir son économie et produire des armes de défense efficaces. Cela est particulièrement vrai pour les deux plus grandes économies, celles des États-Unis et de la Chine, qui sont également dépendantes des importations pour environ la moitié de leurs importations de pétrole et de grandes quantités de leurs métaux stratégiques ». La nouvelle rivalité prend pied dans le contexte d'une transition énergétique qui s'impose au monde entier. Tout

pays détenant des réserves importantes des métaux dits stratégiques se trouvera d'une manière ou d'une autre mêlé à la compétition entre les puissances. C'est le cas du Congo. De sa capacité à anticiper et à réagir dépendra ses chances de tirer profit des enjeux géopolitiques ou de s'effriter sous leur poids. Les métaux sont dits critiques lorsqu'il y a des risques d'interruption des approvisionnements. Ils sont dits stratégiques lorsqu'ils sont considérés par un pays donné comme étant indispensables à l'industrie de l'armement, à la position industrielle nationale et aux industries stratégiques émergentes telles que les technologies de l'information, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables. Excepté les terres rares qui sont extraits comme tels, la plupart des métaux stratégiques sont des sous-produits des métaux traditionnels que l'industrie métallurgique produit à l'aide des technologies de pointe. Pour les raisons évoquées ci-haut, la plupart des nations

(suite en page 13).

Se mettre en ordre de bataille pour exister sur le marché mondial

(suite de la page 12).

industrielles se sont dotées de stratégies nationales pour garantir l'approvisionnement en métaux stratégiques et atteindre ainsi leurs objectifs de développement industriel, leurs cibles en matière de transition énergétique, et leurs besoins d'autonomie en matière de défense nationale. Après avoir évalué la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement, les puissances industrielles actualisent régulièrement leurs listes de métaux stratégiques. Le Règlement européen sur les matières premières critiques publié le 16 mars 2023 fixe des seuils critiques de couverture de la consommation annuelle à la fois par l'extraction au sein de l'UE (au moins 10 %), la production via la transformation opérée dans l'UE (au moins 40 %), et la production via le recyclage dans l'UE (au moins 15 %). Le Règlement dispose également que pas plus de 65 % de la consommation annuelle de chaque matière stratégique ne doit provenir d'un seul pays fournisseur, à n'importe quel stade de transformation. Dans le but de diver-

sifier leurs sources d'approvisionnement et ainsi diminuer leur dépendance vis-à-vis de la Chine, certains pays (Canada, Australie, Japon) multiplient les projets de prospection, y compris dans les fonds marins. En juin 2022, quatorze pays ont joint leurs forces pour créer le Minerals Security Partnership, MSP, les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège, la Corée du sud, la Suède, le Royaume Uni. Ils ont été rejoints par l'Union Européenne.

LA FRONTIÈRE DES MÉTAUX DU FUTUR.

Le MSP Forum lancé en avril 2024 regroupe les membres du MSP et d'autres pays producteurs de métaux, notamment le Kazakhstan, la Namibie, l'Ukraine et l'Ouzbékistan. Cette initiative qui reste ouverte à d'autres pays vise à contrer la Chine en créant une offre additionnelle. L'Afrique au Sud du Sahara est dans le collimateur du MSP Forum qui a appelé les pays riches en ressources tels que l'Afrique du sud, le Botswana, l'Angola, le Mozambique, la Tanzanie, la Zam-

bie, l'Ouganda et le Congo à rejoindre le Forum. En Afrique, il existe déjà d'importantes mines de terres rares en pleine activité en Afrique du sud (Steenkampskraal), au Burundi (Gakara), au Malawi (Songwe Hill, dont l'entrée en production est prévue en 2025), et au Gabon (Mabounié). Il existe d'autres sites avec d'importantes réserves en Tanzanie, à Madagascar et au Congo. Reste la place du Congo dans le domaine des métaux stratégiques. L'activité minière dans notre pays est restée longtemps dominée par l'extraction du cuivre-cobalt et du diamant. Le coltan s'est ajouté à cette liste depuis le début des années 2000. Le pays s'est classé deuxième producteur de cuivre, après le Chili. Il fournit aussi 43 % des 2.000 tonnes métriques de tantalite dont le monde a besoin chaque année pour faire fonctionner smartphones et autres gadgets électroniques. La plupart des autres métaux stratégiques recherchés par les puissances industrielles ne jouissaient pas de taux de rentabilité suffisants à l'époque où les entreprises minières concessionnaires

effectuaient les recherches minéralogiques. L'arrêt des activités d'exploration et de recherche minéralogique pendant une longue période expose le pays à d'énormes risques car il en résulte, de la part du Congo une apathie coupable et, de la part des acteurs externes une motivation pour trouver des voies non officielles pour accéder aux ressources. En ce qui concerne les terres rares, les gîtes minéraux de terres rares du Congo sont inexplorés. Pourtant, une étude du Service Géologique et du Service des Mines du Congo soumise à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en février 1968 indiquait déjà des perspectives encourageantes de la présence de béryllium, de monazite (un complexe de métaux rares), de niobium, de tantalite, de zirconium, de titane, et de germanium. Il existe des gîtes à tungstène à Bengo-Biri (Maniema), des pegmatites à béryl et à colombite à Kobokobo (près de Kamituga au Sud Kivu), du pyrochlore et du zirconium à Lueshe (chefferie de Bwito, territoire de Rutshuru, Nord Kivu), du bismuth

à Maya-Moto (Sud Kivu), de la cassitérite cristallisée à Messaraba (Maniema) et Munkuku (Sud Kivu), de la monazite (thorium, cérium, lanthane) comme sous-produits de la cassitérite et du wolfram au Nord Kivu, Sud Kivu, au Maniema, et à Kanda-Kanda (Lomami), et de colombo-tantalite dans les sites autrefois exploités par la Compagnie Kivumines (à Kigulube et Phibraki (près de Shabunda au Sud Kivu), également à Binakwa et Mumba (Maniema) et à Obaye (Nord Kivu). Une étude plus récente confirme la disponibilité des terres rares au Congo, notamment :

- ▶ i. dans les sables monazites (cérium, europium, zirconium) de Kabengelwa, Mashabuto, Bingo et Obaye (Nord Kivu), Kampene, Kasese, Sulia et Kailo (Maniema) ;
- ▶ ii. les complexes carbonatites de Lueshe, Bingo et Kirumba au Nord Kivu ;
- ▶ iii. les placers alluvionnaires du Haut-Uélé, de l'Ituri, du Maniema, de l'espace Katanga, et du Nord Kivu ; et
- ▶ iv. les pegmatites de Numbi, Manono, Kitotolo, Kobokobo, Kampene, Lugulu, et Kasese (lithium,

étain, césium, tantalite, etc.) où existent des indications de présence de monazite. On peut noter une inquiétante asymétrie d'information entre le Congo et les acteurs externes. D'une part, l'administration congolaise n'est pas suffisamment outillée pour une meilleure connaissance des gîtes à métaux critiques. D'autre part, les acteurs externes ont l'information requise pour identifier des sites à fortes potentialités, sur la base des archives des anciennes sociétés minières, des travaux de reconnaissance géologique menées par des investisseurs privés, et d'autres sources satellitaires. La création par des entreprises étrangères de renom des filiales au Congo pour l'exploitation et l'exportation des terres rares est une indication de l'impatience des investisseurs étrangers face à la léthargie des pouvoirs publics congolais sur cette question. On peut citer le cas de Canada Rare Earth Corp, une société canadienne, qui a établi une chaîne d'approvisionnement en terres rares du Congo en créant en décembre 2023 une filiale en propriété exclusive, Simba

Essential Minerals S.A.S chargée d'acheter des terres rares dans les Kivus. Sur un registre similaire, une autre firme canadienne AUXICO Resources a signé un accord commercial pour le négoce de concentrés de sables monazites non radioactifs en provenance du Congo. AUXICO a aussi conclu un accord de coopération avec Kibara Minerals (entreprise au sein de laquelle AUXICO détient une participation de 70 %) pour l'exportation de minerais de tantalite et de niobium de haute teneur, extraits des gisements de tantalite de Bafwasende dans la Tshopo, ainsi qu'un accord d'approvisionnement exclusif avec une coopérative pour l'achat de tantalite d'une zone d'exploitation artisanale. L'Est du Congo fait partie de cette large zone d'Afrique que les spécialistes considèrent comme la « frontière » des métaux des technologies du futur. Le Congo doit se mettre en ordre de bataille pour se présenter sur le marché mondial comme un acteur qui jouit de la souveraineté complète sur ses avoirs miniers et privilégie les arrangements et dispositifs formels aux pratiques informelles ■

Le deal de minerais entre Trump et Zelensky jugé positif

En Ukraine, l'accord sur les minerais signé mercredi 30 avril avec les États-Unis est perçu comme un moindre mal même si le document ne fait pas mention des garanties de sécurité, demande répétée du président ukrainien Volodymyr Zelensky mais le pays en guerre espère que la perspective de futurs intérêts financiers américains lui confèrera une place privilégiée auprès de Washington. Il aura fallu des mois de négociations marquées de graves tensions pour que Washington et Kiev s'accordent sur un « partenariat économique » pour l'exploitation des

ressources naturelles ukrainiennes. Cet accord intergouvernemental, signé par Ioulia Svyrydenko, la ministre de l'Économie ukrainienne, et le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, prévoit la création d'un fonds d'investissement et de reconstruction, à participation égale entre les deux pays. Il devra encore être approuvé par le Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada. Le président ukrainien s'est félicité le lendemain du point d'aboutissement des négociations. « L'accord a changé de manière significative au cours du processus de préparation. Il s'agit désormais d'un accord vé-

ritablement équitable qui crée des opportunités d'investissements significatifs en Ukraine », a-t-il déclaré.

UNE «VICTOIRE POUR KIEV».

Nul doute, «un coup de boost pour le moral de l'Ukraine». C'est un pacte qui signale «une amélioration des relations entre Kiev et Washington», résume The Wall Street Journal. L'accord avec les États-Unis financera des «projets d'extraction de minerais, de pétrole et de gaz», a précisé sur Facebook la ministre Ioulia Svyrydenko qui a fait le déplacement à Washington pour signer le document. Mais

l'Ukraine «conserve l'entière propriété et le contrôle de ces ressources», y compris le sous-sol, et ce sera «l'État ukrainien qui détermine (ra) où et quoi extraire», a-t-elle insisté. L'Ukraine possède notamment d'importants gisements de terres rares, très prisées pour leur utilisation dans l'électronique, ainsi que des gisements de graphite, de lithium, de titane, d'uranium et d'autres minéraux. «La dernière version de l'accord (...) ne fournit aucune garantie de sécurité concrète à l'Ukraine», remarque The Washington Post. Mais le texte indique que Kiev et Washington s'accordent à y voir l'ex-

pression d'un «alignement stratégique à long terme» entre les deux pays ainsi qu'un soutien américain «à la sécurité, (à) la prospérité et (à) la reconstruction de l'Ukraine ainsi qu'(à) son intégration aux structures économiques mondiales». Le langage utilisé dans le texte de l'accord «marque» une victoire pour Kiev, qui recherche le soutien des États-Unis depuis que les relations entre les deux pays se sont dégradées sous la présidence de Trump», analyse le quotidien américain. L'Ukraine exigera des garanties de sécurité nettement plus concrètes dans le cadre de tout futur accord de paix».

La BBC remarque que «le langage utilisé» par un membre de l'équipe Trump exprime «davantage de solidarité avec l'Ukraine que d'habitude» en faisant notamment référence à «l'invasion à grande échelle de la Russie» - une expression très rarement utilisée par Washington depuis le retour au pouvoir du président républicain. L'accord sur les minerais est un véritable «coup de boost pour le moral» des Ukrainiens à l'heure où les habitants «affrontent les bombardements quotidiens de la Russie», souligne de son côté le Wall Street Journal. «Malgré le battage médiatique, l'accord n'aura que peu de

poids si les combats entre l'Ukraine et la Russie perdurent», nuance The New York Times. «Les soutiens de l'Ukraine espèrent que cet accord pourra amener M. Trump à voir le pays comme quelque chose de plus qu'un gouffre financier et un obstacle à l'amélioration des relations avec le président russe Vladimir Poutine», souligne le quotidien. D'autres, «tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Ukraine, voient cet accord comme une manière pour les États-Unis (...) de prendre le contrôle des ressources naturelles précieuses» du pays «sans offrir de garanties solides en retour» ■



MANIFESTE des Justes du Congo



La vérité ne se taît pas. La justice ne se négocie pas.

Face au silence assourdissant, NOUS PRENONS LA PAROLE.

Lorsque l'Europe était plongée dans les ténèbres de la seconde guerre mondiale, des femmes et des hommes se sont levés pour dire **NON** à la barbarie nazie. Ce sont les JUSTES parmi les nations.

Aujourd'hui, tandis qu'un autre cri étouffé résonne en République Démocratique du Congo, nous, fils et filles du Congo, nous, citoyens du monde épris de justice, nous nous levons à notre tour pour dire **NON** à l'intolérable.

Les justes d'aujourd'hui ont choisi de ne pas détourner les yeux. Depuis plus de 25 ans, la République Démocratique du Congo est dévastée par une guerre silencieuse, menée par le Rwanda. Ce conflit qui a plongé l'est du pays dans l'horreur a engendré une véritable tragédie humaine : des millions de civils massacrés, des villages rasés, des populations déplacées, des viols massifs institués en armes de guerre et enfin le pillage systématique des ressources.

Face à l'indifférence générale, NOUS DÉNONÇONS.

L'**indifférence** complice de la communauté internationale. Les rapports s'accumulent, les preuves sont là pour incriminer l'armée rwandaise et, pourtant, rien ne bouge. La tragédie congolaise demeure invisible comme si ces vies comptaient moins que d'autres.

Le **soutien** direct ou tacite des puissances étrangères aux intérêts géopolitiques cyniques entretient la guerre pour créer le chaos et piller les ressources congolaises dans la plus grande impunité.

Le **mutisme** inacceptable de l'État français. Acteur central en Afrique et pays des droits de l'homme, la France en ayant fait le choix de se taire, se rend complice par omission des horreurs commises en République Démocratique du Congo par la milice M23 bras armé du Rwanda.

Face la barbarie de cette guerre, NOUS EXIGEONS.

Une **condamnation** immédiate et sans équivoque des crimes commis en République Démocratique du Congo par le Rwanda, les groupes armés et les États qui les soutiennent.

La **suspension** de toute coopération avec les États et les acteurs impliqués dans le massacre des populations civiles et le pillage des ressources de la République Démocratique du Congo. Une enquête indépendante conduite sous l'égide de l'ONU et la Cour Pénale Internationale pour que justice soit rendue aux victimes et que les bourreaux soient poursuivis.

La **mobilisation** de la société civile française et des médias pour faire de la tragédie congolaise un enjeu central du débat public.

Des **sanctions** immédiates contre les individus, entreprises et institutions qui profitent de cette guerre pour s'enrichir, sans se soucier du sort réservé aux populations congolaises.

L'**application** des directives du Conseil de sécurité de l'ONU. La résolution 27/65 adoptée le 20 décembre 2024 qui exige, de tous les groupes armés et des réseaux qui les soutiennent, l'arrêt immédiat des violences perpétrées dans l'est de la République Démocratique du Congo ; la résolution 27/73 du 21 Février 2025 qui ordonne le retrait du M23 de toutes les zones illégalement occupées.

Face à la banalisation de l'horreur, NOUS REFUSONS L'OUBLI.

La République Démocratique du Congo doit cesser d'être un cimetière ignoré du monde pour reprendre sa place de pays porteur d'avenir. Ne laissons pas la barbarie s'enraciner.

Le monde sait. Le monde regarde. Le monde se taît.

Le silence doit cesser. La vérité doit jaillir. La justice doit triompher.

Pour que la paix commence aujourd'hui, BRISEZ LE SILENCE !

REJOIGNEZ LES JUSTES DU CONGO.

Fait ce jour, en mémoire des victimes, pour l'avenir de la RDC.

Kin-kiey estime que la vie n'est rien sans mobilité, salue le nouveau projet de la Luano

Lors de la réunion statutaire du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, tenue vendredi 25 avril 2025 au retour d'une mission officielle à Lubumbashi dans le Haut-Katanga, le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, est revenue dans sa communication statutaire, sur la cérémonie de pose de la première pierre du projet de construction du nouvel aéroport international de la Luano, à Lubumbashi.

Il s'est agi d'une réunion statutaire chargée de remplir l'une des attributions définies par les Statuts révisés de la Société de l'Etat Actionnaire Unique RVA-SA, en son art. 20, tiret 5, et par le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration en son art. 4, point 7, qui stipule : « arrêter les comptes de chaque exercice, les états financiers de synthèse et adopter le rapport de gestion sur l'activité de la Société qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de l'Etat Actionnaire Unique ».

La loi fiscale et les dispositions de la norme professionnelle de l'Ordre National des Experts Comptables, ONEC de la République Démocratique du Congo fait obligation à tout opérateur économique de droit commun de faire sa Déclaration de l'Impôt sur les Bénéfices et Profits, IBP, auprès de l'Office d'Impôts, au plus tard le 30 avril de l'année comptable suivante. Les états financiers faisant corps avec ladite déclaration doivent être accompagnés d'une Attestation de Certification établie et délivrée par les Commissaires aux Comptes qui, à l'issue de la vérification de ces états, apposent



Les membres du Conseil d'Administration de la RVA-SA chez le Gouverneur Jacques Kyabula Katwe. DR.

l'hologramme de l'ONEC sur la Déclaration IBP de la RVA-SA, à déposer au fisc. C'est la raison pour laquelle Tryphon Kin-kiey Mulumba a exhorté ses collègues au traitement diligent du document présenté au Conseil d'Administration en vue de faire face à une obligation légale.

CELA ÉTAIT ATTENDU.

Mais le Président du Conseil d'Administration a profité de cette session, dans le cadre de sa communication statutaire, de faire part au Conseil d'Administration, de la mission qu'il venait d'effectuer, à Lubumbashi, dans le Haut Katanga, à la tête d'une délégation de membres du Conseil d'Administration qui lui a permis, ainsi qu'à ses collègues du Conseil d'Administration, de prendre part, à quelques encablures de la piste aérienne de la Luano, à la cérémonie de pose de la première pierre par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, du projet d'érection d'un nouvel aéroport international. Tryphon Kin-kiey Mulumba a salué l'idée de construire un nouvel aéroport à Lubumbashi qui était attendu depuis de longues années, l'actuel aéroport de la Luano créé en 1953 par le pouvoir colonial, comptant 72 ans de vie, « dans une région aussi en

pointe stratégique, méritait depuis des décennies, d'être reconçu et d'être recréé. L'Aéroport d'Elisabethville conçu pour des avions DC-3 est aujourd'hui trop exigu, trop impraticable. Cette plate-forme aéroportuaire n'arrive plus à contenir le nombre de passagers qui la fréquentent, à l'atterrissage ou au décollage, aujourd'hui fréquentée par des Boeing 777 qui débarquent ou décollent avec plus de 300 passagers en un seul vol. Le tarmac de cet aéroport trop petit ne parvient plus à contenir les avions », a déclaré le Professeur Kin-kiey dans sa communication. Extrait ci-après. La vie n'est rien sans mobilité. Le développement du monde n'existe nulle part sans mobilité. Et cette vérité n'est pas pour l'homme seul. Elle est pour tout ce qui bouge sur cette Terre. Sans mobilité, qui permet à l'homme de bouger, de réduire les distances, que serait l'homme aujourd'hui? Et quand il s'agit d'un aussi immense pays que Dieu nous a donné, comment concevoir la vie sans aller et sans venir (avec sérénité et efficacité, sans stress, sans perdre de son temps), sans venir et sans aller (avec sérénité et efficacité, sans stress, sans perdre de son temps)? Sans infrastructures, il n'existe aucune vie.

Les infrastructures dans ce monde moderne, ce sont les routes, les voies terrestres de qualité et de grande qualité. Ce sont les voies ferrées de qualité et de grande qualité, les voies maritimes de qualité et de grande qualité et, ce sont plus que jamais, les voies aériennes dont la rapidité est inégalée et inégalable, de qualité et de grande qualité. L'Aéroport International de Lubumbashi a été fondé en 1953, à l'époque Aéroport d'Elisabethville, par le pouvoir colonial. Cela fait 72 ans. Cette plate-forme aéroportuaire si cruciale pour le développement de notre pays, dans une région aussi en pointe stratégiquement, méritait depuis des décennies, d'être reconçue et d'être recréée. Certes, rien n'est jamais trop tard. En 2025, soixante-douze ans après l'érection de l'Aéroport d'Elisabethville, sous le leadership, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Congo, notre pays, est en voie de se doter d'une deuxième plate-forme internationale dans l'espace Grand Katanga. L'Aéroport International de Lubumbashi aussi appelé l'Aéroport de la Luano, est loin de répondre aux attentes ni des passagers qui décollent et atterrissent, ni des com-

pagnies aériennes nationales et internationales qui assurent la desserte de la deuxième ville du pays ou souhaiteraient assurer sa desserte. Le Congo et la RVA-SA, la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, Société de l'Etat Actionnaire Unique, ont l'obligation d'offrir des services de qualité, aux passagers et aux compagnies aériennes à la fois du point de vue de la sûreté, de la sécurité que de l'accueil. L'Aéroport d'Elisabethville conçu en 1953 par le pouvoir colonial pour des avions DC-3 est aujourd'hui trop exigu, trop impraticable. Cette plate-forme aéroportuaire n'arrive plus à contenir le nombre de passagers qui la fréquentent, à l'atterrissage ou au décollage, aujourd'hui fréquentée par des Boeing 777 qui débarquent ou décollent avec plus de 300 passagers en un seul vol. Le tarmac de cet aéroport trop petit ne parvient plus à contenir les avions. Le parkage des avions ne respecte plus les normes et, nombre de fois, on a assisté sur cette piste de la Luano, à des collisions, certains avions se cognant les ailes (l'exemple du gros porteur B747 de Cargolux qui a eu les ailes coupées lors de manœuvres sur le tarmac). La piste, sujette à des décapages réguliers surtout en saison de pluies, est

en réfection assurée par une compagnie dans le cadre d'un contrat conclu avec la RVA-SA. La configuration de l'aéroport ne correspond pas à une structure d'un aéroport moderne. L'emprise aéroportuaire, à la Luano comme sur d'autres aéroports du pays, est sujette à des spoliations chroniques de son espace, question qui demande à être réglée par l'Etat Actionnaire Unique en vue de permettre à la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme d'avancer vers la certification de ses aéroports par l'OACI, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. D'où, ce besoin réel, à l'instar des autres aéroports dans le monde, longtemps exprimé à Lubumbashi comme sur d'autres plate-formes du pays, de construire un autre aéroport. Après l'Aéroport International de Bangboka, à Kisangani, dont le Chef de l'Etat a rouvert les portes le 27 octobre 2024 et, après le nouvel aéroport de Kolwezi, dans le Luabala, en passe d'être lancé, le Congo, notre pays, au cœur et au centre du Continent, s'apprête, dans deux ans, de voir sortir de terre, à Lubumbashi, avec Dieu notre Père, un nouvel aéroport qui permettra au Grand Katanga, au Congo, de jouer ce rôle de hub et de pôle d'attraction économique que Dieu Tout Puissant lui a donné.

Comment ne pas profiter de ce moment pour insister sur un aspect que tout le monde connaît certes mais que tout le monde ne met pas toujours en avant dans notre système de pensée r-dcongolais hélas : le rôle crucial du transport aérien dans le développement d'un pays ; l'impact du transport aérien sur l'économie. Il y a d'une part le nombre d'emplois qui peuvent être des centaines de milliers et la contribution au Produit Intérieur Brut généré. Il faut compter certes les compagnies aériennes, les autorités aéroportuaires, les entreprises partenaires, les fournisseurs de service de navigation aérienne. Mais comment pourrait-on oublier l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, le fret aérien, la circulation des marchandises, le tourisme soutenu par le secteur aérien et ce que les touristes rapportent à l'économie. Voilà ce à quoi s'ouvre cette nouvelle plate-forme de la Luano, dont une délégation de membres du Conseil d'Administration de la RVA-SA, a assisté à la mise en œuvre par Son Excellence Monsieur le Président de la République par la pose, le jeudi 17 avril, de la première pierre aussitôt après qu'il a mis les pieds sur cette piste. A cette occasion, malgré quelques difficultés de protocole, la délégation du Conseil d'Administration a eu l'occasion de rencontrer l'autorité provinciale en présence de la ministre provinciale des Transports, et de s'entretenir avec elle sur les détails de ce projet, de même que sur la suite du dossier de spoliation de l'emprise aéroportuaire. Le Gouverneur nous a été assuré que dans une dizaine de jours au maximum, les bâtiments érigés sur l'emprise aéroportuaire de la Luano, seront démolis par la nouvelle maire de Lubumbashi.

D. DADEI ■

Elle a subi 100 opérations et dit vouloir nullement s'arrêter

Abby Wu n'avait que quatorze ans lorsqu'elle a eu recours à la chirurgie esthétique pour la première fois. Après avoir reçu un traitement hormonal pour une maladie, le poids d'Abby est passé de 42 kg à 62 kg en deux mois. Ce changement n'est pas passé inaperçu auprès de son professeur d'art dramatique. Mon professeur m'a dit: « Tu étais notre star, mais maintenant tu es trop grosse. Soit tu abandonnes, soit tu maigris vite », se souvient Abby, qui préparait alors ses examens d'art dramatique.

La mère d'Abby est intervenue et l'a emmenée se faire liposucer pour enlever la graisse de son ventre et de ses jambes.

Abby se souvient des paroles de sa mère alors qu'elle attendait dans la clinique, vêtue d'une blouse d'hôpital, nerveuse à l'idée de l'opération imminente. « Sois courageuse et entre. Tu deviendras belle une fois que tu seras sortie ».

L'opération a été traumatisante. Abby n'a reçu qu'une anesthésie partielle et est restée consciente tout au long de l'opération. « Je pouvais voir la quantité de graisse extraite de mon corps et la quantité de sang que je perdais », raconte-t-elle. Aujourd'hui âgée de 35 ans, Abby a subi plus de 100 interventions, pour un coût d'un demi-million de \$US. Elle est copropriétaire d'une clinique de beauté dans le centre de Pékin et est devenue l'un des visages les plus reconnaissables du boom de la chirurgie plastique en Chine. Mais les opérations ont eu un coût physique. Assise devant un miroir dans son luxueux appartement en duplex à Pékin, elle applique doucement de l'anti-cerne sur les bleus causés par une récente injection d'amincissement du visage - une procédure qu'elle



La chirurgie plastique bat son plein en Chine même si elle ne va pas sans danger. DR.

subit tous les mois pour que son visage paraisse « plus ferme et moins gros » après que trois opérations de réduction de la mâchoire lui ont enlevé trop d'os. Mais elle insiste sur le fait qu'elle ne regrette pas ces opérations et pense que sa mère a pris la bonne décision il y a des années.

LA CHIRURGIE A FONCTIONNÉ.

« La chirurgie a fonctionné. Je suis devenue plus confiante et plus heureuse, jour après jour. Je pense que ma mère a pris la bonne décision », nous confie-t-elle. Autrefois considérée comme taboue, la chirurgie plastique a vu sa popularité exploser au cours des vingt dernières années en Chine, sous l'effet de l'augmentation des revenus disponibles et de l'évolution des comportements sociaux, en grande partie sous l'impulsion des médias sociaux. Du coup, chaque année, 20 millions de Chinois paient pour des interventions esthétiques. La plupart du temps, ce sont des jeunes femmes qui ont re-

cours à la chirurgie. Quatre-vingt pour cent des patients sont des femmes et l'âge moyen d'une personne qui se fait opérer est de 25 ans. Si l'apparence a toujours été importante dans la culture chinoise, en particulier pour les femmes, les critères de beauté sont en train de changer dans le pays. Pendant des années, les caractéristiques les plus recherchées étaient un mélange d'idéaux occidentaux, de fantasmes d'anime et d'inspiration K-Pop : La double paupière, la mâchoire sculptée, le nez proéminent et le visage symétrique. Mais depuis peu, des procédures plus inquiétantes se multiplient, à la poursuite d'un idéal irréaliste, hyperféminin, presque infantile. Abby, l'une des premières influenceuses chinoises en matière de chirurgie esthétique, a documenté ses interventions sur les principales plateformes de médias sociaux et a rejoint SoYoung peu après son lancement. Pourtant, bien qu'elle ait subi plus de 100 interventions, lorsqu'elle

scanne son visage à l'aide de la fonction « miroir magique » de SoYoung, l'application lui signale encore des « imperfections » et lui suggère une longue liste d'interventions chirurgicales. « Elle dit que j'ai des poches dans les yeux. Une augmentation du menton ? Je l'ai déjà fait ». Abby semble amusée. « Un amincissement du nez ? Devrais-je subir une autre opération du nez ? » Contrairement aux sites de commerce électronique classiques, les applications de beauté comme SoYoung offrent également une fonction de médias sociaux. Les utilisateurs partagent des journaux détaillés avant et après et demandent souvent l'avis de super-utilisateurs comme Abby. Pour répondre à la demande croissante, des cliniques s'ouvrent rapidement dans toute la Chine. Mais il y a une pénurie de praticiens qualifiés et un grand nombre de cliniques opèrent sans licence. Selon un rapport d'iResearch, une société d'études de marché, en 2019,

80.000 établissements en Chine proposaient des procédures cosmétiques sans licence et 100.000 praticiens cosmétiques travaillaient sans les qualifications requises. En conséquence, on estime que des centaines d'accidents se produisent chaque jour à l'intérieur des cliniques chinoises de chirurgie esthétique agréées à Shanghai, explique que ces dernières années, le nombre de personnes venant se faire opérer pour réparer des opérations ratées a augmenté. « J'ai vu de nombreux patients dont la première opération avait été bâclée parce qu'ils s'étaient adressés à des établissements non agréés », explique le Dr Yang. « Certains se sont même fait opérer au domicile des patients ». Yue Yue, 28 ans, fait partie des personnes dont la chirurgie a mal tourné. En 2020, elle a reçu des injections de collagène dans le visage de bébé - conçues pour donner au visage un

aspect plus rebondi - dans une clinique non agréée ouverte par un ami proche. Mais les produits de comblement ont durci. « J'avais l'impression qu'il y avait du ciment sous ma peau », raconte-t-elle. Désireuse de réparer les dégâts, Yue Yue s'est tournée vers des cliniques qu'elle a trouvées sur les réseaux sociaux - des noms connus - mais les réparations n'ont fait qu'empirer les choses. Une clinique a tenté d'extraire le produit de comblement à l'aide de seringues. Au lieu de retirer le matériau durci, ils ont extrait les tissus de la patiente, laissant la peau détachée. Une autre clinique a essayé de soulever la peau près de ses oreilles pour atteindre le produit de comblement situé en dessous, ce qui lui a laissé deux longues cicatrices et un visage qui semblait anormalement tendu. « Toute mon image s'est effondrée. J'ai perdu mon éclat et cela a également affecté mon travail [dans les ressources humaines d'une entreprise étrangère à Shanghai] ». Elle

a trouvé le Dr Yang par l'intermédiaire de SoYoung l'année dernière et a depuis subi trois opérations réparatrices, notamment pour ses paupières qui avaient été endommagées lors d'une opération précédente dans une autre clinique. Mais si les opérations du Dr Yang ont apporté des améliorations visibles, certains des dommages causés par les procédures bâclées risquent d'être permanents.

CELA A RUINÉ SA CARRIÈRE.

« Je ne veux plus devenir plus jolie », dit-elle. « Si je pouvais retrouver l'apparence que j'avais avant l'opération, je serais très heureuse ». Chaque année, des dizaines de milliers de personnes comme Yue Yue sont victimes de cliniques cosmétiques non agréées en Chine. Mais même certaines cliniques agréées et certains chirurgiens qualifiés ne respectent pas strictement les règles. En 2020, l'opération bâclée du nez de l'actrice Gao Liu, qui a vu le bout de son nez noircir et mourir, est devenue virale. « Mon visage était défiguré et j'étais très déprimée. Cela a ruiné ma carrière d'actrice ». Elle avait été opérée du nez dans une clinique agréée de Guangzhou, appelée She's Times, par le Dr He Ming, décrit comme son « chirurgien en chef » et un expert en chirurgie du nez. Mais en réalité, le Dr He n'était pas pleinement qualifié pour pratiquer l'opération sans supervision et n'avait pas obtenu son statut de chirurgien plasticien agréé auprès de la commission provinciale de la santé de Guangdong. Les autorités ont infligé une amende à la clinique, qui a fermé ses portes peu après le scandale, et ont interdit au Dr He d'exercer pendant six mois. Cependant, quelques semaines avant la dissolution officielle de She's Times, une nouvelle clinique, Qingya, a demandé à s'enregistrer à la même adresse.

NATALIA ZUO ■

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Jamais un véhicule n'avait été aussi vanté

Un SUV vanté comme jamais. Tous les superlatifs se précipitent sur ce 25 cm de garde au sol qui transforme les rochers en cailloux. Ce prédateur mécanique, ce colosse, ce rapace nocturne, ce fauve en cage, ce bison, cette bête de somme, ce salon roulant high-tech, ce majordome digital à bord, ce bunker mobile qui veille sur vous comme une mère poule cybernétique. ce SUV véhicule capable de vous emmener au bout du monde (et de vous en ramener), c'est presque donné, etc. Un cockpit avec sous le capot un cœur qui bat au rythme de l'aventure digne d'un vaisseau spatial qui fait parler la poudre. Un 4Runner qui s'est musclé pour 2025? Incroyable ! Comment se laisserait-on tenter par un autre choix?



Ce véhicule nippon Toyota 4Runner passe pour le plus exceptionnel de tous les temps. Mais attention, essayez-le. DR.

Baroudeur des temps modernes. Mastodonte nippon, véritable digne héritier d'une lignée de guerriers tout-terrain. Nouveau bolide qui promet de faire trembler la concurrence jusque dans ses fondations, capable de pâlir un tank de combat, préparez-vous à avaler les kilomètres en terrain hostile! Le Toyota 4Runner 2025 débarque comme un véritable baroudeur des temps modernes, prêt à en découdre avec les sentiers les plus escarpés. Ce mastodonte nippon, véritable digne héritier d'une lignée de guerriers tout-terrain, s'appête à faire rugir son moteur sur les pistes du monde entier. Alors, attachez vos ceintures et agrippez-vous à votre volant, car il nous maintient passer au crible ce nouveau bolide qui promet de faire trembler la concurrence jusque dans ses fondations!

UN DESIGN POUR L'AVENTURE.

Le Toyota 4Runner

2025 arbore une silhouette qui ferait pâlir un tank de combat. Ses lignes acérées et sa calandre imposante lui confèrent une présence sur route digne d'un prédateur mécanique. Les designers ont visiblement pris leur inspiration dans les films post-apocalyptiques, dotant ce colosse d'une allure qui dit clairement: « Rien ne m'arrête, pas même la fin du monde ». Les phares à LED, aussi perçants que les yeux d'un rapace nocturne, complètent ce look qui en impose. Oubliez les ronronnements discrets, le 4Runner 2025 gronde comme un fauve en cage. Toyota a opté pour un moteur V6 de 3,5 litres, capable de développer une puissance de 300 chevaux. C'est comme si on avait greffé le cœur d'un pur-sang dans le corps d'un bison. Cette bête de somme mécanique propulse le 4Runner de 0 à 100 km/h en à peine 7,5 secondes,

une performance qui ferait rougir certaines berlines sportives. Ce SUV de 400 ch accélère plus vite qu'une sportive avec toute la famille à bord, mais le 4Runner n'est pas en reste avec sa puissance brute et son couple impressionnant.

LE 4RUNNER FAIT PARLER LA POUFRE.

La transmission intégrale du 4Runner 2025 est un véritable bijou d'ingénierie. Avec son système de répartition du couple digne d'un jeu d'échecs mécanique, ce SUV est capable de s'adapter à tous les terrains plus vite qu'un caméléon. Que ce soit sur le bitume lisse d'une autoroute ou dans la boue épaisse d'un chemin forestier, le 4Runner reste imperturbable, collé au sol comme si la gravité était son meilleur ami.

DIGNE D'UN VAISSEAU SPATIAL

À l'intérieur, le

4Runner 2025 se transforme en véritable salon roulant high-tech. L'écran tactile de 12,3 pouces trône au centre de la console, tel un monolithe futuriste. Les sièges en cuir, aussi confortables qu'un fauteuil de première classe, vous font oublier que vous êtes dans un véhicule capable de gravir des montagnes. Toyota a même pensé aux mélomanes aventuriers avec un système audio JBL à 15 haut-parleurs, capable de faire vibrer vos tympans au rythme de vos exploits tout-terrain.

QUAND L'AI PART À L'AVENTURE.

Le Toyota 4Runner 2025 est plus connecté qu'un festival. Son système d'info-divertissement intègre une Intelligence Artificielle capable de prédire vos besoins avant même que vous ne les exprimiez. Envie d'un café? Le 4Run-

ner vous indiquera le meilleur arrêt sur votre trajet. Besoin de recharger votre smartphone? Une prise USB-C apparaîtra comme par magie. C'est comme avoir un majordome digital à bord, prêt à exaucer vos moindres désirs d'aventurier moderne.

SÉCURITÉ, UN BOUCLIER HIGH-TECH.

En matière de sécurité, le 4Runner 2025 n'a rien à envier à un bunker mobile. Équipé du Toyota Safety Sense 3.0, ce SUV dispose d'un arsenal technologique impressionnant pour protéger ses occupants. Freinage d'urgence automatique, détection des piétons et des cyclistes, régulateur de vitesse adaptatif, etc. Le 4Runner veille sur vous comme une mère poule cybernétique. Il est même capable de détecter les signes de fatigue du conducteur et de suggérer une pause café, comme un copi-

lote bienveillant. Malgré sa stature imposante, le Toyota 4Runner 2025 n'est pas le goinfre en carburant qu'on pourrait imaginer. Grâce à une gestion intelligente de l'injection et à un système Start&Stop optimisé, ce mastodonte affiche une consommation moyenne de 10,5 L/100 km en cycle mixte. Ce n'est certes pas un record d'économie, mais pour un véhicule capable de tracter votre maison (ou presque), c'est tout à fait respectable. Avec son réservoir de 80 litres, le 4Runner vous offre une autonomie confortable de plus de 750 km, de quoi partir à l'aventure sans craindre la panne sèche.

LÀ OÙ LE 4RUNNER EXCELLE.

C'est sur les chemins escarpés que le Toyota 4Runner 2025 révèle sa vraie nature. Équipé d'un différentiel à glissement limité et d'un

système de contrôle de descente, ce SUV transforme les obstacles en simples formalités. Les angles d'attaque et de fuite impressionnants (33 et 26 degrés respectivement) lui permettent de s'attaquer à des pentes qui feraient reculer un chamois. Et avec sa garde au sol de 24 cm, les rochers deviennent de simples cailloux sur sa route.

COMBIEN POUR S'OFFRIR CE BIJOU ?

Préparez-vous à casser votre tirelire, car l'excellence a un prix. Le Toyota 4Runner 2025 démarre à 55.000 euros pour la version de base, et peut grimper jusqu'à 75.000 euros pour le modèle TRD Pro, la version ultime pour les baroudeurs invétérés. C'est certes un investissement conséquent, mais pour un véhicule capable de vous emmener au bout du monde (et de vous en ramener), c'est presque donné.



Retrouver une vie épanouissante

Dans un couple, rares sont les partenaires qui ont une libido similaire, avec les mêmes envies au même moment. Cinq conseils pour retrouver une vie sexuelle épanouissante.

Le déséquilibre de libido dans un couple est un problème récurrent. Il est tout à fait normal et courant de constater une différence de libido entre deux partenaires, et les chances de rencontrer une personne qui ait exactement les mêmes envies au même moment que soi sur ce plan sont minces. Mathilde Defer, psychologue clinicienne et thérapeute de couple détaille, sur son compte Instagram Couples en thérapie, le principal problème n'est en réalité pas la



Comment retrouver une vie sexuelle épanouissante ? DR.

différence de libido mais la manière dont on gère cette différence. Bien souvent, cela génère des ressentis désagréables et de la déconnexion au sein même du couple. Chacun se renferme et bien que l'envie d'avoir envie soit bien là, on ne sait parfois plus comment faire.

Résultat, l'intimité se fait de plus en plus rare. Mais tant que la volonté et l'envie de créer de l'intimité avec l'autre existe de part et d'autre, il est possible de changer la situation.

1. Ne pas en faire un tabou. Parce que chacun vit des émotions compliquées dans son coin (culpa-

bilité, rejet, colère, frustration, etc.) et peut finir par rendre responsable l'autre de ce qu'il ressent, un tabou finit souvent par s'installer, et on finit par craindre ces moments à deux. « On se déconnecte alors que c'est précisément de connexion dont on a besoin pour faire naître le

désir. Posez-vous calmement pour aborder le malaise et prenez en charge le problème ensemble car seul, ça ne pourra pas marcher. Encore une fois, personne n'est le problème à lui tout seul », rappelle la spécialiste.

2. Ne pas se mettre la pression. Mettre la pression à son/sa partenaire ou le faire culpabiliser de ne pas avoir envie est contre-productif. On ne peut pas exiger de l'autre qu'il ressente des choses qu'il ne ressent pas (et inversement). Cela risque en plus de faire grandir la frustration d'un côté et la culpabilité de l'autre. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire et juste attendre.

3. Créer une atmosphère propice à l'intimité. L'intimité commence ailleurs que dans le lit quand on est en

couple. Ce sont les moments de qualité ensemble, les échanges, les messages, la tendresse, les attentions qui vont créer une envie de partager et donc un sentiment et un besoin de proximité avec l'autre. Et plus on passe de moments ensemble, plus on se reconnecte et multiplions nos chances que nos désirs se rencontrent. « Alors plutôt que d'avoir pour objectif de faire plus l'amour, mettez le focus sur créer de la connexion car sans cela, une vie sexuelle épanouissante ne peut pas exister », souligne Mathilde Defer.

4. Inventer son propre langage. Parfois, on ne sait plus comment faire comprendre à l'autre que les feux sont au vert tant la distance s'est installée depuis longtemps dans l'intimité. « Rappelez-vous qu'il n'existe pas

que le langage verbal pour communiquer ses envies. On peut inventer un langage qui nous est propre : un geste, un texto, un objet, une lumière, une musique... Tout est possible ».

5. Oublier la spontanéité. La société, les films, les séries ou encore les réseaux sociaux nous font croire que la sexualité est quelque chose de très fluide et naturel dans un couple, et qu'il n'est pas normal d'avoir à discuter de sexe ou de comment s'entendre sur nos envies... « Cette croyance limite grandement notre capacité à être épanouis dans notre vie intime. Vous êtes deux personnes différentes avec des niveaux d'énergie et de libido différents, c'est bien normal que tout ne coule pas de source et qu'il faille s'ajuster », précise enfin la thérapeute Mathilde Defer.

De Villepin fut en couple avec l'ex-femme de Hollande

Dominique de Villepin laisse planer le doute de son retour au premier plan de la vie politique en se présentant à la prochaine élection présidentielle en 2027. Mais saviez-vous qu'il a été en couple avec un célèbre ex-compagne d'un ancien président de la République ?

Depuis peu, il est très présent dans les médias et parle de sujets internationaux. Le premier ministre de 2005 à 2007 du président français Jacques Chirac ne ferme d'ailleurs pas la porte à un retour au pre-

mier plan de la vie politique puisqu'il a déclaré au cours d'un entretien accordé à Médiapart refuser de « ne pas être aux avant-postes » lors de la prochaine élection présidentielle en 2027. L'homme politique français se fait d'ailleurs une place de choix dans les sondages d'opinion puisqu'il est la première personnalité politique préférée des Français ce mardi 25 février selon l'Ifop-Fiducial pour Paris Match et Sud Radio. Dominique de Villepin est de retour sur la scène médiatique après son retrait de la vie politique il y a plus d'une dizaine d'années, mais saviez-vous qu'il avait été en couple avec... Ségolène Royal ! Bien avant son ma-

riage avec son ex-épouse Marie-Laure Viébel, Dominique de Villepin a fréquenté dans les années 1980 les bancs de l'ENA. Il s'est alors retrouvé dans la même promotion que l'ex-femme de François Hollande. Ils se sont rapidement bien entendus et ont alors eu une petite amourette, comme le révèle la mini-série L'École du pouvoir, diffusée sur Canal+ en 2009, relayée par Voici. Dominique de Villepin a par la suite confirmé leur idylle dans Le Grand Journal. « Elle le mérite. Elle était belle et elle le reste », avait-il partagé sur le plateau. Leurs chemins se sont ensuite séparés après l'obtention de leur diplôme.

Le pape François fut fiancé à Amalia

Le pape François est décédé lundi 21 avril 2025, à 88 ans. Il y a de nombreuses années, avant d'entrer dans les ordres, le souverain pontife était fiancé à une certaine Amalia.

Triste nouvelle. Ce lundi 21 avril, le pape François a rendu son dernier souffle à l'âge de 88 ans, dans ses appartements de la résidence Sainte-Marthe, à l'intérieur de la Cité du Vatican. Si les mois qui ont précédé son décès le souverain pontife avait dû faire face à de graves problèmes de santé dont une double pneumonie, le Saint-Siège a dévoilé que les causes de sa mort étaient tout autres. Comme le rapporte le certificat du chef de l'Église catholique, celui-ci

est décédé d'« un accident vasculaire cérébral, qui a provoqué un coma et une défaillance cardio-circulatoire irréversible ». Avant d'entrer au séminaire, de devenir prêtre et de faire la carrière qu'on lui connaît, Jorge Bergoglio de son vrai nom, était fiancé à une certaine Amalia. Mais alors, qui est donc cette dernière, son seul et unique amour ? D'après les informations du Point, c'était dans les années 1950, à Buenos Aires, capitale de l'Argentine, que le Pape François avait rencontré Amalia, qui fréquentait la même école que lui. Très vite, il était tombé sous son charme et réciproquement, à l'âge de 13 ans. « Il était merveilleux. Il me demandait : « Comment vas-tu ? Tu vas bien ? » C'était un garçon correct, toujours très amical », s'était souvenue

la femme en 2013, lorsqu'elle avait appris l'élection de son ancien petit ami. Avant de révéler : « Dans une lettre, il avait dessiné une jolie petite maison, avec un toit rouge et des murs blancs, et il avait écrit qu'il l'achèterait quand on se marierait tous les deux ». Mais voilà, les parents de la jeune fille s'étaient opposés à cette relation. Scandalisés par leur histoire, ces derniers avaient déchiré le courrier, puni leur enfant et fait « comprendre au jeune homme de ne plus insister », comme le rapportent nos confrères. « Il m'a dit : Alors, si je ne marie pas avec toi, je deviendrai curé. Et il l'a fait, ça, il l'a fait ! », s'était également rappelée Amalia, avant d'affirmer à propos de leur relation : « Nous étions enfants, c'était

si pur... ». Un premier amour qu'elle n'a jamais oublié. À la fin de l'année 2020, le pape François avait reçu plusieurs sans-abri à Saint-Marthe, où il vivait. L'occasion pour le souverain pontife d'échanger sur leurs conditions. Parmi eux se trouvaient Ricardo et Manoli, originaires de Madrid, en Espagne. Auprès du Parisien, ces derniers avaient révélé le contenu de la conversation qu'ils avaient eue avec Jorge Bergoglio de son vrai nom. « J'ai demandé au pape s'il avait une fiancée. Il m'a répondu avec franchise que oui, qu'il avait eu un grand amour avant d'entrer au séminaire, qu'ils allaient danser ensemble. Il m'a aussi avoué qu'il était toujours en contact avec elle ! », avait raconté l'un des deux Madrilènes. De rares confidences !

Trump et ses 100 jours



le 79e anniversaire du président américain. Trump veut «rendre hommage aux vétérans américains, aux membres des forces armées en activité et à l'histoire militaire». Le défilé rappellera, avec des figurants et de l'équipement, la guerre d'Indépendance américaine, la guerre de Sécession, les deux Guerres mondiales, la guerre du Vietnam et les conflits plus récents (Irak, Afghanistan, etc.). Des militaires en activité, des élèves des diverses écoles militaires américaines y prendront part. «Nous allons organiser le plus grand et le plus beau défilé militaire de notre histoire», a dit le ministre de la Défense Pete Hegseth à Fox News. Fondée le 14 juin 1775, l'armée de terre américaine (US Army) a tenu son dernier grand meeting en 1991 à Washington pour célébrer la fin de la guerre du Golfe.

avec AGENCES

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.



«Nous ne faisons que commencer», a lancé le président américain Donald Trump à un rassemblement partisan à Warren, au Michigan, pour souligner le 100e jour de son second mandat, le 29 avril 2025, à la Maison Blanche. DR.

Certes, nette chute de sa popularité dans les sondages, mais il tient bon. «Vous n'avez encore rien vu. Nous ne faisons que commencer», a lancé Donald Trump mardi 29 avril face à une foule de partisans galvanisés.

Trump s'est targué d'avoir présidé les cents jours les plus réussis de l'Histoire américaine. En trois mois, le président américain a profondément bousculé son pays et modifié les relations internationales. Il a prononcé un discours à Warren, au Michigan, vantant le bilan de ses premiers mois à la Maison Blanche et promettant un nouvel âge d'or économique. Dans un contexte de tensions commerciales, il a défendu avec vigueur sa politique protectionniste. Il a justifié l'instauration des taxes douanières comme un moyen nécessaire pour préserver les intérêts économiques américains. Pointant des progrès en matière de sécurité nationale, il a revendiqué ses mesures d'expulsions d'immigrés en situation irrégulière et a annoncé vouloir déployer l'armée pour faire face à ce qu'il a qualifié d'«invasion massive aux frontières américaines». Il a accusé les tribunaux américains de donner du fil à retordre à son administra-



L'altercation fin février à la Maison Blanche. «Ce gars ne veut pas la paix tant qu'il a le soutien des États-Unis», avait déclaré plus tard Trump qui avait ordonné, lundi 3 mars, une «pause» dans l'aide militaire américaine. DR.

tion, après que certains juges ont remis en question la légalité de son recours à la loi de 1798 sur les ennemis étrangers pour expulser des membres présumés de gangs vénézuéliens.

DÉFILÉ MILITAIRE.

«Nous ne pouvons pas permettre à une poignée de juges communistes et de gauche radicale d'entraver l'application de nos lois et d'assumer les fonctions qui reviennent exclusivement au président des États-Unis», a-t-il déclaré. «Rien ne m'arrêtera dans ma mission qui consiste à assurer à nouveau la sécurité de l'Amérique», a-t-il poursuivi. Donald Trump s'est également vanté de la réduction des agences fédérales opérée par

son administration. «Après une vie de bureaucrates non élus qui volent vos chèques de paie, attaquent vos valeurs et piétinent vos libertés, nous arrêtons leur train de sauce, mettons fin à leur trip de pouvoir et disons à des milliers de bureaucrates corrompus, incompetents et inutiles de l'État profond : «Vous êtes virés !», a déclaré le président. Malgré cette satisfaction affichée, de récents sondages révèlent une nette dégradation de sa popularité, avec seulement 40% d'opinions lui étant favorables aux États-Unis. Devant le bâtiment dans lequel Donald Trump donnait son meeting, près d'un millier de ses opposants se sont rassemblés afin d'appeler à sa démission. «En

100 jours, Donald Trump a réalisé l'impensable : il a amené l'Amérique au bord de l'implosion», a témoigné Ken Martin, président du Comité national démocrate. «Sur la scène internationale, il a fait de nous une blague. Sur le front intérieur, il nous a affaiblis. Toutes ses promesses sont vides - et le peuple américain le sait». Certes, il a fallu attendre la mort du pape François pour que Donald Trump s'aventure hors des frontières américaines. Le déplacement du président pour les funérailles au Vatican, le 26 avril, a précédé de peu une tournée au Moyen-Orient, prévue à la mi-mai. En majesté, il préfère recevoir à la Maison Blanche. Le bureau Ovale est transformé en studio de télévision où défilent les invités, avec plus ou moins de bonheur. Prisant les conférences de presse improvisées, assis dans son large fauteuil, il signe des décrets, complimente, menace, insulte, augmente et baisse les droits de douane, change d'avis en revendiquant sa cohérence, méprise les alliés traditionnels des États-Unis, développe un discours impérialiste inédit. Attendons cependant de quoi demain sera fait. Vendredi 2 mai, Anna Kelly, porte-parole de la Maison Blanche a confirmé que Donald Trump organiserait un «défilé militaire» le 14 juin, date marquant les 250 ans de la création de l'armée de terre américaine, et coïncidant avec